



COMPTE FINANCIER 2024

Arrêté par l'ordonnateur et l'agent comptable le 06/03/2025 soumis le 13/03/2025 au conseil d'administration.

Dominique DARBON

Fatima AMMAR-KHODJA

Table des matières

1	Les états budgétaires soumis au vote du Conseil d'administration.....	3
1.1	Le tableau des emplois (tableau 1).....	3
1.1.1	Prévisions 2024 en ETPT.....	4
1.1.2	Exécutions 2024 en euros.....	4
1.1.3	Taux d'exécution 2019-2024.....	5
1.2	Le tableau des autorisations budgétaires (tableau 2).....	5
1.2.1	Les prévisions et réalisations 2024 en RECETTES.....	6
1.2.2	Les prévisions et réalisations 2024 en DEPENSES.....	11
1.2.3	Le solde budgétaire.....	29
1.3	Le tableau sur la situation patrimoniale (tableau 6).....	31
1.3.1	Compte de résultat.....	31
1.3.2	Capacité d'autofinancement.....	32
1.3.3	Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale.....	33
2	Les états budgétaires présentés pour information au Conseil d'administration.....	34
2.1	Le tableau pour compte de tiers (tableau 5).....	34
2.2	Le plan de trésorerie (tableau 7).....	35
3	Les ratios d'analyse financière.....	36
3.1	Les critères de soutenabilité.....	36
3.2	Les indicateurs.....	37
4	Le Plan Pluriannuel d'Investissement.....	42

Rapport de gestion de l'ordonnateur

Compte financier exercice 2024

Le Budget Initial (BI 2024) de Sciences Po Bordeaux a été voté par le Conseil d'administration le 20 décembre 2023. Du fait de nouvelles prévisions budgétaires durant l'année, notamment liées à la mise en place d'un nouveau calendrier budgétaire, deux budgets rectificatifs (BR1 et 2 2024) ont été établis en date du 28 juin 2024 et du 13 décembre 2024. Par ces délibérations, le Conseil d'administration a approuvé de nouvelles prévisions budgétaires.

Le rapport de gestion relatif à l'exécution du budget de l'année 2024 a pour objectif de mettre en corrélation les prévisions budgétaires du BR2 2024 et l'exécution au 31 décembre 2024, d'expliquer les raisons de certains écarts, grâce aux différents tableaux budgétaires pour information et délibération du Conseil d'administration, de présenter des axes d'amélioration et de comparer également les résultats financiers de l'année avec les résultats des années antérieures.

1. Les états budgétaires soumis au vote du Conseil d'administration

1.1. Le tableau des emplois (tableau 1)

Le plafond d'emplois de l'IEP est composé d'une part du plafond des emplois financés sur Ressources Globalisées, nommé « sous plafond » et d'autre part d'un plafond d'emplois financés sur des ressources spécifiques dites « Hors plafond ».

Le plafond d'emplois notifié par le MESRI est de 58 ETPT sous plafond.

En raison des différentes évolutions et besoins de l'établissement, nous constatons en cette fin d'année 2024 et pour les années à venir, que la marge de manœuvre des emplois disponible n'est plus.

En effet, le nombre d'ETPT consommés est passé de 49 au compte financier 2023 à 58 au 31/12/2024. Cette augmentation de 9 ETPT s'explique de la façon suivante :

- Augmentation des ATERS : + 0.57 et des enseignants contractuels : +0.67
- Renfort au sein du service RH : +1
- Augmentation du nombre de suppléances : +0.28
- Renfort le temps du déploiement de la GED – Recrutement d'un chargé de mission parité égalité diversité : + 2.21
- Remplacement enseignant de sport : +0.83
- Renfort à la scolarité le temps de la mise en place de la réforme : +1
- Recrutement d'apprentis : +1.32
- Renfort aux RI : + 0.68
- Renfort Patrimoine : + 0.62

Le travail entamé avec l'association Cocktail, prestataire responsable de nos outils financiers, afin de développer un module, en lien avec le nouveau logiciel de traitement de la paye, nous permettant de calculer, de façon presque automatique, la consommation du nombre des ETPT, arrivera à son terme très prochainement et nous permettra un calcul mensuel au plus près de la réalité, ainsi qu'une remise à plat des règles en vigueur de comptabilisation des emplois.

Après rectifications des différentes masses salariales entre les différents plafonds, les montants des autorisations d'emplois se répartissent de la manière suivante :

1.1.1. Prévisions 2024 en ETPT

- **BI 2024** : 54 ETPT sous plafond et 24 ETPT hors plafond soit 78 ETPT
- **BR2 2024** : 59 ETPT sous plafond et 21 ETPT hors plafond soit 80 ETPT
- **CF 2024** : 58 ETPT sous plafond et 21 ETPT hors plafond soit 79 ETPT

Au 31 décembre, le nombre d'ETPT relatif :

- au « sous plafond » est de 58 contre 59 lors des prévisions du dernier BR2 2024 soit un taux d'exécution de **98 %**
- au « hors plafond » est de 21, identique aux prévisions du dernier BR2 2024 soit un taux d'exécution de **100 %**

1.1.2. Exécution 2024 en euros

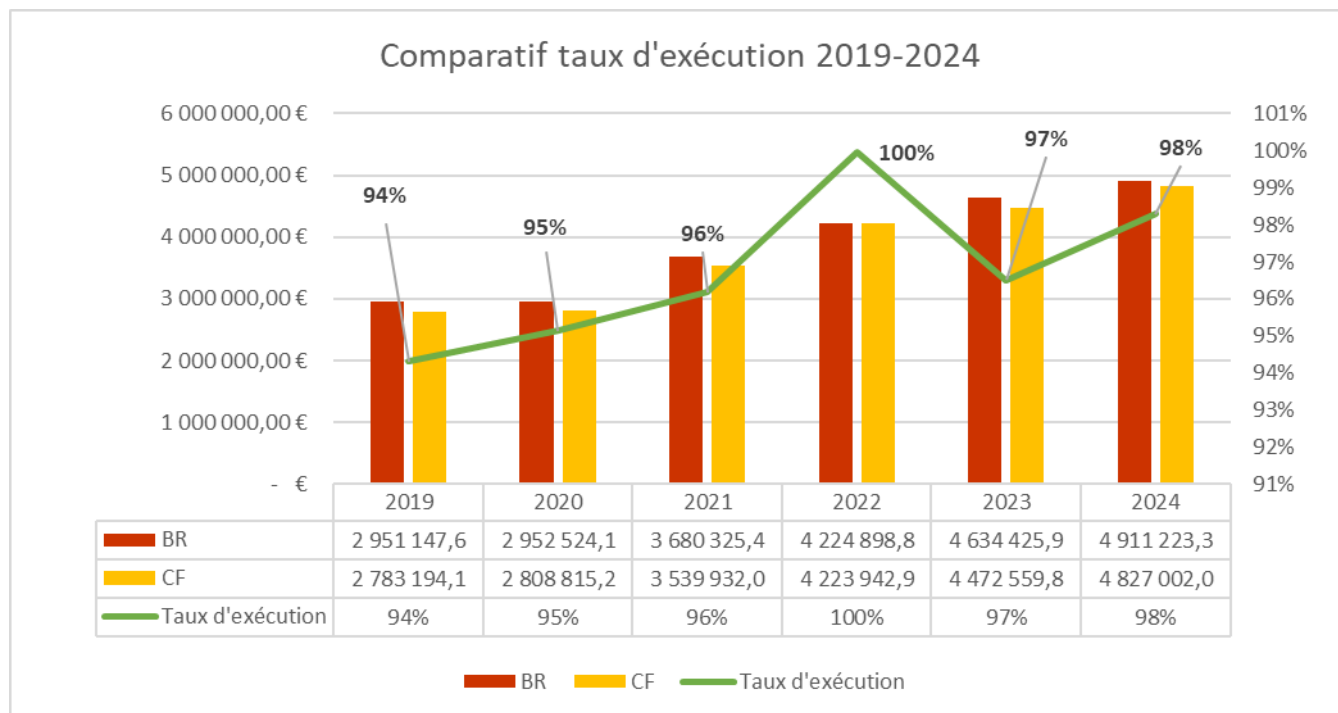
	BI 2024	BR2 2024	CF 2024	Écart en €	Écart en %
Emplois Sous Plafond	2 431 336 €	2 640 802 €	2 633 561 €	7 241 €	0 %
Emplois Hors Plafond	1 055 468 €	962 420 €	953 941 €	8 479 €	1 %
Emplois Hors Champ	1 358 539 €	1 308 001 €	1 239 500 €	68 501 €	5 %
TOTAL	4 845 343 €	4 911 223 €	4 827 002 €	84 221 €	2 %

Sur 4 911 223€ de prévisions budgétaires au BR2 2024, la somme de 84 221 € reste disponible soit un reliquat de 2 %.

L'arrivée d'un nouveau contrôleur de gestion, stabilisé aux seins des services financiers, a permis d'améliorer le suivi et l'exécution des dépenses « sous-plafond » (écart de 7k€ cette année contre 77k€ en 2023), et nous garantit la consolidation du suivi de notre masse salariale. Reste néanmoins, un travail à réaliser avec le service des ressources humaines, concernant les dépenses hors champ, avec un écart constant de 70k€ entre les prévisions et les réalisations.

1.1.3. Taux d'exécution 2019 -2024

- **BR2 2024 : AE = CP : 4 911 223 €**
- **CF 2024 : AE = CP : 4 827 002 €**



Le taux d'exécution des dépenses de personnel s'améliore tendanciellement depuis 2019, pour atteindre un taux d'exécution de 98%, cette année.

Cette volonté de constante amélioration, se traduit par la mise en place en septembre 2018 d'une nouvelle organisation, complétée en septembre 2020 d'une nouvelle procédure de recrutement pour chaque agent, permettant de fluidifier les communications entre l'ensemble des services et le service financier. Procédure renforcée, par la mise en place d'un workflow au sein de notre gestion électronique de documents. Cette stabilité nous permet d'affirmer que les évolutions apportées à l'organisation mise en place en septembre 2018 dans le suivi des dépenses de personnel sont fiables et pérennes.

1.2. Le tableau des autorisations budgétaires (tableau 2)

Le tableau budgétaire n°2 distingue, au sein de trois enveloppes limitatives par nature (personnel, fonctionnement, investissement) les prévisions de dépenses en autorisation d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) et les prévisions de recettes. Il permet ainsi de définir le solde budgétaire.

Alors qu'un solde déficitaire de 515 078€ était envisagé au BR 2 2024, **le solde budgétaire du compte financier 2024 est excédentaire de 51 514€.**

DEPENSES					RECETTES			
	AE		CP		Ecart entre le BR 2 et le CF	Prévision BR2 2024	Exécution	
	BR 2 - 2024	CF 2024	BR 2 - 2024	CF 2024				
Personnel	4 911 223 €	4 827 002 €	4 911 223 €	4 827 002 €	84 221 €	8 313 467 €	8 521 535 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>			- €			2 432 866 €	2 517 758 €	Subvention pour charges de service public
Fonctionnement	3 788 063 €	3 625 078 €	3 915 703 €	3 700 690 €	215 013 €	3 425 €	17 063 €	Autres financements de l'Etat
Intervention	- €		- €	- €	- €	137 836 €	137 836 €	Fiscalité affectée
Investissement	1 594 746 €	1 559 309 €	1 126 018 €	1 017 593 €	108 424 €	1 059 362 €	1 104 255 €	Autres financements publics
Recherche	- €	- €	- €	- €	- €	4 679 978 €	4 744 623 €	Recettes propres
						1 124 398 €	1 075 264 €	Recettes fléchées
						191 892 €	168 642 €	Financements de l'Etat fléchés
						787 858 €	796 227 €	Autres financements publics fléchés
						144 648 €	110 395 €	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	10 294 032 €	10 011 389 €	9 952 944 €	9 545 285 €	407 659 €	9 437 866 €	9 596 799 €	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)				51 514 €		- 515 078 €	- €	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

Au BR₂, nous projetions un solde déficitaire de 515k€, qui est finalement excédentaire de 51k€ au 31/12/2024. Cette différence s'explique, par une sous consommation des crédits 407 659€ et une réalisation des recettes supérieure à celle estimée de 158 933€.

Les éléments de nature à expliquer les raisons de cette sous-consommation et les axes d'amélioration seront développés tout au long du rapport.

1.2.1 Les prévisions et réalisations 2024 en RECETTES

a. Recettes réalisées selon leur NATURE

2024	Prévisions BR2	Exécution CF	Ecart	Taux de réalisation	Part en %
RECETTES GLOBALISEES	8 313 467 €	8 521 535 €	208 067 €	103%	89%
Subvention pour charges de service public	2 432 866 €	2 517 758 €	84 892 €	103%	26%
Autres financements de l'Etat	3 425 €	17 063 €	13 638 €	498%	0%
Fiscalité affectée	137 836 €	137 836 €	- €	100%	1%
Autres financements publics	1 059 362 €	1 104 255 €	44 892 €	104%	12%
Recettes propres	4 679 978 €	4 744 623 €	64 645 €	101%	49%
RECETTES FLECHEES	1 124 398 €	1 075 264 €	- 49 134 €	96%	11%
Financements de l'Etat fléchés	191 892 €	168 642 €	- 23 250 €	88%	2%
Autres financements publics fléchés	787 858 €	796 227 €	8 369 €	101%	8%
Recettes propres fléchées	144 648 €	110 395 €	- 34 253 €	76%	1%
Total Général	9 437 866 €	9 596 799 €	158 933 €	102%	100%

Le travail rigoureux de conformité et de suivi, entre les prévisions budgétaires et les encaissements réalisés, effectué depuis 2021, perdure au fil des années, permettant une différence de seulement 159k€.

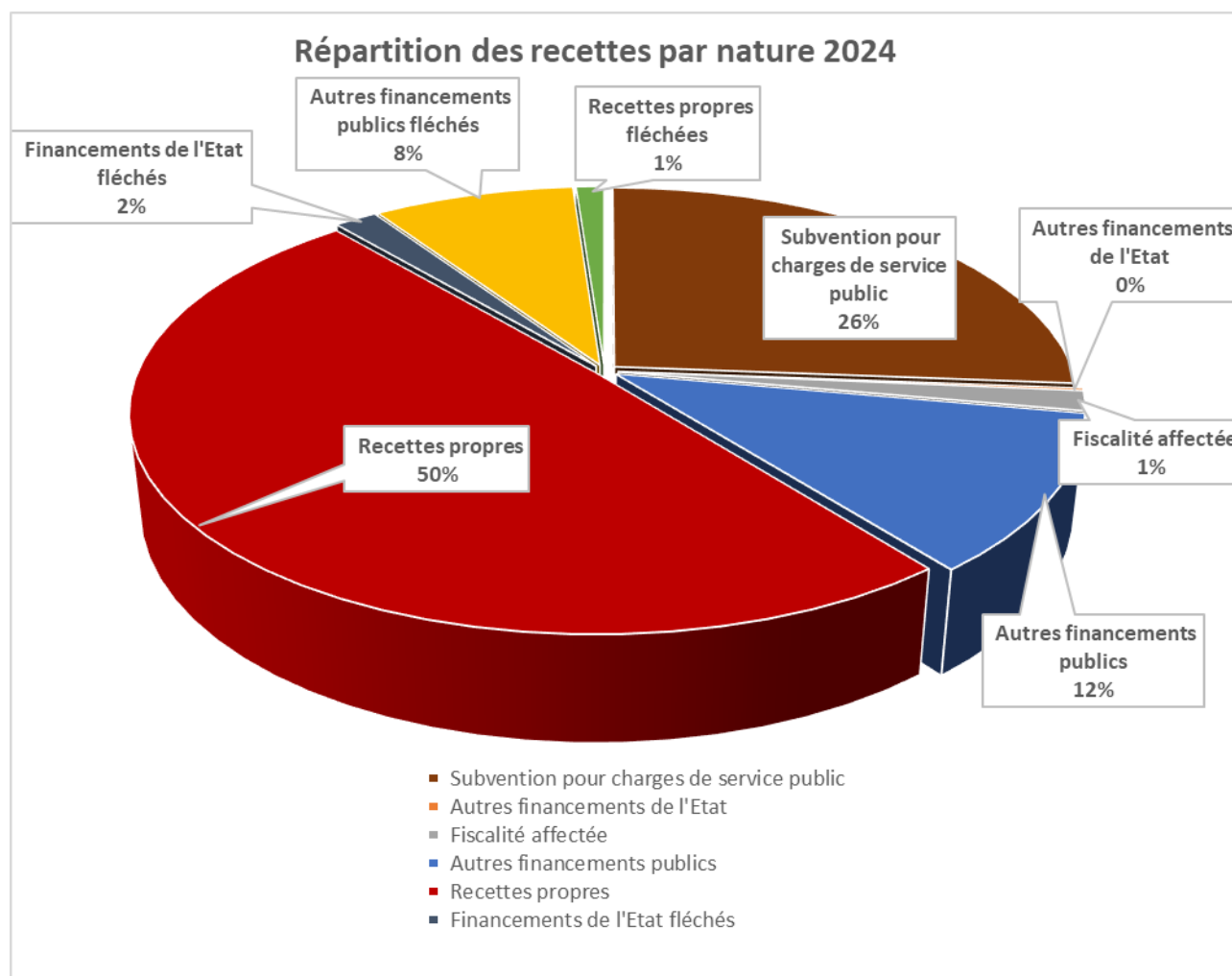
Depuis 2023, les taux de réalisation sont conformes aux attentes, avec un taux de réalisation cette année de 102%.

Les écarts entre prévisions et réalisations, se situent au niveau des recettes fléchées, - 49k€ avec un taux de réalisation de 96% :

- Autres financements publics et recettes propres fléchées : décalage temporel d'encaissements, en lien avec le financement de la Chaire Terress, qui se réaliseront en 2025.
- Financement de l'état Fléchés : Modification des règles dans l'outil. La recette a été réalisé en recette globalisée (Subvention CPAG).

Mais également de 208k€, pour les recettes globalisées qui représentent la part la plus importante des recettes de l'établissement (89%). La part de ces recettes augmentent chaque année par rapport aux recettes fléchées. Ainsi nos trois principales ressources (toutes des recettes globalisées) sont par ordre de grandeur :

- Recettes propres : 4 744 623€
- Subvention de Charge pour Service Public : 2 517 758€
- Autres financements publics : 1 104 255€



La moitié de nos ressources proviennent des **recettes propres**, inscrites à 99% au sein des UB 410-430 et 440. Seul 1% des recettes propres provient de la Recherche. Ces recettes propres sont composées à **74% des droits d'inscription**.

Les **Autres Financements Publics** représentent **12%** de nos ressources et sont conséquents cette année, en raison, du versement de la subvention liée au projet REACT EU, pour un montant de 649 291€, sur les 1 104 255€ encaissés.

• Écart des recettes réalisées entre 2023 et 2024

	UB 410-430-440				UB 420			
	2023	2024	Ecart N-1/N en €	Ecart N-1/N en %	2023	2024	Ecart N-1/N en €	Ecart N-1/N en %
Recettes globalisées	7 551 250 €	8 273 517,29 €	722 267,29 €	10%	197 278,00 €	248 017,38 €	50 739,38 €	26%
Subvention pour charges de service public	2 433 499 €	2 376 465,00 €	- 57 034,00 €	-2%	150 500,00 €	141 293,00 €	- 9 207,00 €	-6,12%
Autres financements de l'Etat	20 850 €	17 063,00 €	- 3 787,00 €	-18%	- €	- €	- €	
Fiscalité affectée	126 487 €	137 835,72 €	11 348,72 €	9%	- €	- €	- €	
Autres financements publics	253 521 €	1 047 739,45 €	794 218,45 €	313%	22 011,00 €	56 515,11 €	34 504,11 €	156,76%
Recettes propres	4 716 893 €	4 694 414,12 €	- 22 478,88 €	0%	24 767,00 €	50 209,27 €	25 442,27 €	102,73%
Recettes fléchées	840 185 €	627 218,84 €	- 212 966,16 €	-25%	844 104,00 €	448 045,63 €	-396 058,37 €	-47%
Financements de l'Etat fléchés	106 000 €	147 000,00 €	41 000,00 €	39%	13 500,00 €	21 642,47 €	8 142,47 €	60,31%
Autres financements publics fléchés	678 185 €	370 571,06 €	- 307 613,94 €	-45%	814 704,00 €	425 655,97 €	- 389 048,03 €	-47,75%
Recettes propres fléchées	56 000 €	109 647,78 €	53 647,78 €	96%	15 900,00 €	747,19 €	- 15 152,81 €	-95,30%
Total général	8 391 435 €	8 900 736,13 €	509 301,13 €	6%	1 041 382,00 €	696 063,01 €	-345 318,99 €	-33%

Après une augmentation des recettes de l'UB 420 en 2021 et 2022, nous constatons une diminution des recettes sur les années 2023 et 2024 et principalement des recettes fléchées liées au calendrier d'encaissement et rythme de vie des conventions de recherche.

La diminution de la **SCSP** (-66 241€) est le résultat de la prise en compte en 2023 d'une partie de la SCSP 2022 notifiée trop tardivement (196 558€). Dans les faits, la dotation pour l'année 2024 (2 517 758€) est **supérieure** à la notification de 2023, d'un montant de **130 317€**.

L'augmentation porte sur des actions spécifiques, à hauteur de 53 399€ dont 22 850€ au titre du dispositif apprentissage, des crédits concernant notre lauréate à l'IUF, la décharge pour jury d'agrégation (16 667€), une ligne de 5 000€ pour un CRCT SHS, ainsi que des indemnités pour les membres du CNU et CNAP. A noter également une légère augmentation dans la compensation de l'exonération des droits d'inscription des étudiants boursiers (+ 5 562€).

Concernant, les UB 410-430 et 440, l'augmentation la plus conséquente porte sur les **Autres Financements publics (+794 218€)** en raison du financement du projet REACT EU à hauteur de 649 291,19€. De plus, nous encaissons cette année, la subvention de l'INSP pour les années 2023 et 2024, pour un montant total de 75k€.

S'agissant des recettes fléchées, la diminution des « **Autres financements publics fléchés** » (- 307 614€) s'explique, notamment, par le versement en 2023 de la somme de 109 692€ dans le cadre du projet INFRANUM, dont le solde sera encaissé en 2025. Nous constatons également une diminution à hauteur de 20k€ des cordées de Poitiers et Limoges.

Les variations entre recettes fléchées et globalisées peuvent s'expliquer par la modification des règles dans notre SI Financier. Des recettes auparavant fléchées ne peuvent plus l'être, et doivent être comptabilisées comme recettes globalisées. Ce constat est particulièrement marquant concernant les Autres financements Publics Fléchés/Globalisés.

• Évolution des recettes réalisées depuis 2019

Depuis 2019, les recettes de l'établissement ont augmenté de 37%. Cependant, la croissance des recettes ralentit au fil des années.

Entre 2023 et 2024, cela représente seulement la somme de : **163 982€ de recettes supplémentaires**.



Années	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total RE COFI	7 006 319 €	8 086 362 €	8 703 063 €	9 150 709 €	9 432 817 €	9 596 799 €
Evolution des RE en %		15%	8%	5%	3%	2%

Se traduisant par une forte augmentation des recettes globalisées (+ 773k€) et une forte diminution des recettes fléchées (- 609k€).

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
RE Globalisées COFI	6 543 749 €	7 123 544 €	7 357 807 €	7 493 467 €	7 748 527 €	8 521 535 €
Variation d'une année sur l'autre		579 795 €	234 263 €	135 659 €	255 060 €	773 008 €
Evolution des RE globalisées en %		9%	3%	2%	3%	10%
Part RE G sur les RE	93%	88%	85%	82%	82%	89%
RE Fléchées COFI	462 570 €	962 818 €	1 345 256 €	1 663 243 €	1 684 290 €	1 075 264 €
Variation d'une année sur l'autre		500 248 €	382 438 €	317 987 €	21 047 €	- 609 026 €
Evolution des RE fléchées en %		108%	40%	24%	1%	-36%

b. Recettes réalisées en 2024 selon leur ORIGINE

Code Origine	Libellé Origine	Prévision BR2 2024	Recettes réalisées	Ecart en €	Taux de réalisation
R1	Subvention pour charges de service public	2 432 866,00 €	2 517 758,00 €	84 892,00 €	103%
R2	Droits d'inscription	3 513 600,00 €	3 502 335,00 €	- 11 265,00 €	100%
R3	Formation continue, diplômes propres et VAE	553 877,95 €	601 046,65 €	47 168,70 €	109%
R4	Taxe d'apprentissage	46 000,00 €	57 897,61 €	11 897,61 €	126%
R5	Contrats et prestations de recherche hors ANR	- €	- €	- €	#DIV/0!
R6	Valorisation	- €	- €	- €	#DIV/0!
R7	ANR investissements d'avenir	- €	- €	- €	#DIV/0!
R8	ANR hors investissements d'avenir	343 289,67 €	343 289,67 €	- €	100%
R9	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	181 390,55 €	218 590,55 €	37 200,00 €	121%
R10	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	882 333,50 €	887 988,19 €	5 654,69 €	101%
R11	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	683 558,81 €	716 575,13 €	33 016,32 €	105%
R12	Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	90 000,00 €	65 000,00 €	- 25 000,00 €	72%
R13	Autres recettes	710 949,27 €	686 318,34 €	- 24 630,93 €	97%
Total Général		9 437 865,75 €	9 596 799,14 €	158 933,39 €	102%

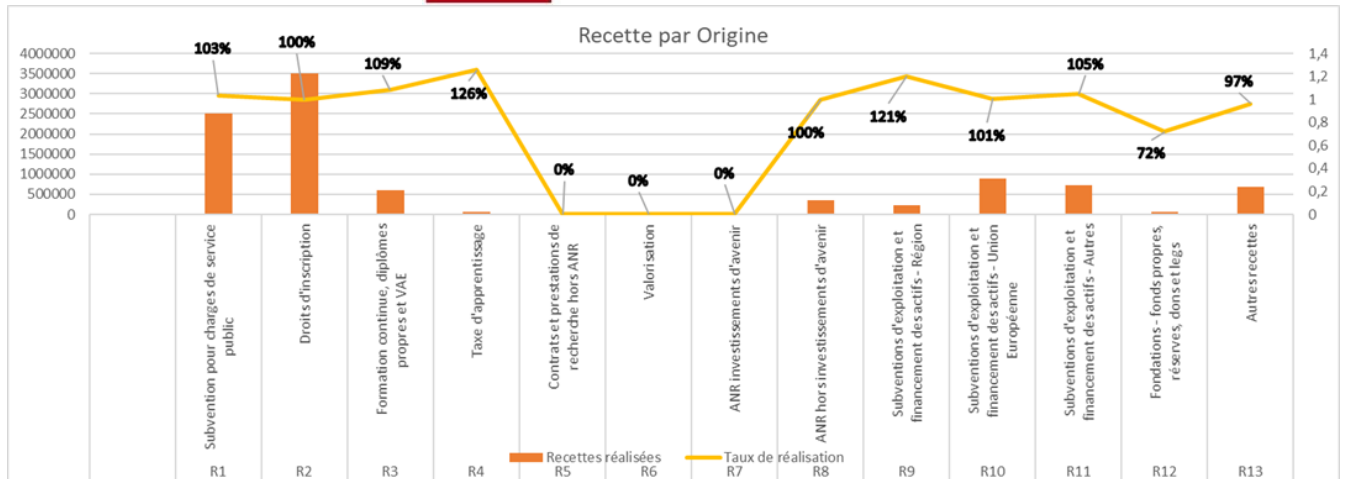
La mise en place d'un deuxième budget rectificatif en fin d'année montre toute son utilité puisque le taux de réalisation des recettes est proche des prévisions. De plus, l'attention portée au cours de l'année, sur la correspondance des origines entre les prévisions et les réalisations porte ses fruits, puisque les décalages proviennent principalement d'écart entre les prévisions d'encaissements et les versements en fonction de la date d'aboutissement des projets de recherche, et également des délais de versement des subventions.

Cependant, en 2025, notre attention va porter sur les origines de recettes concernant les projets de Recherche, non suivis en opération. En effet, les écarts sur les origines entre R11 et R13 s'expliquent principalement par ce décalage.

Il ne reste plus qu'une origine de recette dont le taux d'exécution reste en dessous des 90%, R12, en raison de reports d'encaissement liés à la Chaire Terress.

Le décalage entre la prévision et la réalisation de la SCSP, provient de la notification définitive tardive : + 84 892€.

L'encaissement d'un second versement en fin d'année de taxe d'apprentissage était également difficilement prévisible.



Comme indiqué précédemment, 74% des recettes propres de l'établissement sont issues des droits d'inscriptions.

La recette R2 « Droits d'inscription » est composée des encaissements liés aux **droits modulés** et aux **inscriptions aux concours d'admission**, soit la somme totale de **3 479 989€**, répartis de la façon suivante :

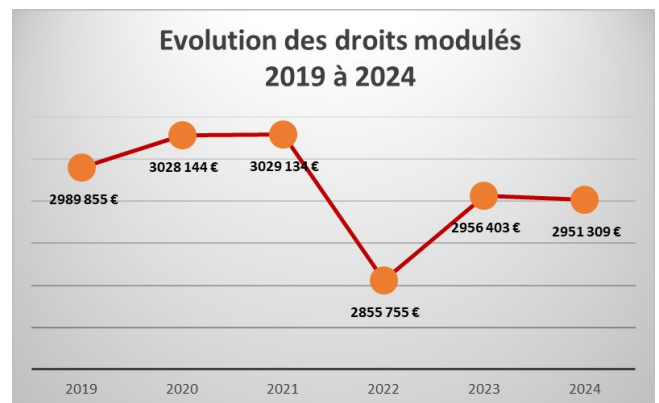
- 2 951 309€ Droits modulés
- 528 680€ Droits d'inscription

Cette recette essentielle pour l'établissement a diminué de 79 265€ cette année par rapport à 2023, notamment en raison d'une forte diminution des droits d'inscription.

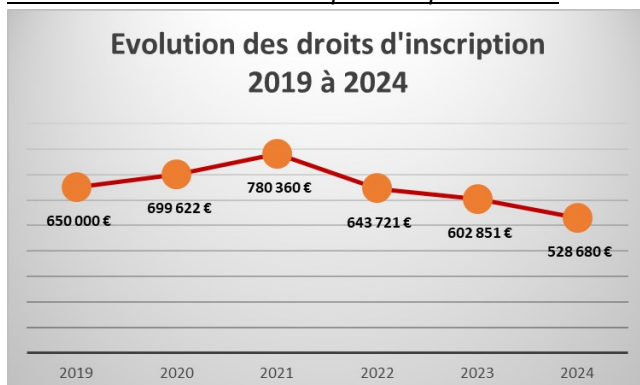
Evolution des droits modulés depuis 2019 :

Les droits modulés encaissés en 2024 sont en légère baisse par rapport à 2023 :

- 0.17%.



Evolution des droits d'inscription depuis 2019 :



L'impact est plus important sur les droits d'inscription, avec une baisse continue depuis 2021, pour atteindre - 12.30% cette année.

1.2.2 Les prévisions et réalisations en 2024 des DÉPENSES

Au 31/12/2024, les autorisations d'engagements et les crédits de paiement ont été exécutés dans le respect des autorisations budgétaires pour les trois enveloppes comme en témoignent les taux d'exécution inférieurs à 100 % détaillés ci-après :

> **Autorisations d'engagement (AE) : selon BR2 2024 et exécution au 31/12/2024**

2024				
Autorisations d'engagement (AE)	Prévisions BR2	Exécution CF	Ecart	Taux d'exécution
Personnel (PRS)	4 911 223,36 €	4 827 002,00 €	84 221,36 €	98%
Fonctionnement (FCT)	3 788 062,73 €	3 625 078,35 €	162 984,38 €	96%
Investissement (INV)	1 594 746,11 €	1 559 309,14 €	35 436,97 €	98%
Total Général	10 294 032,20 €	10 011 389,49 €	282 642,71 €	97%

> **Crédits de Paiement (CP) : selon BR2 2024 et exécution au 31/12/2024**

2024				
Crédits de paiement (CP)	Prévisions BR2	Exécution CF	Ecart	Taux d'exécution
Personnel (PRS)	4 911 223,36 €	4 827 002,00 €	84 221,36 €	98%
Fonctionnement (FCT)	3 915 703,01 €	3 700 689,96 €	215 013,05 €	95%
Investissement (INV)	1 126 017,68 €	1 017 593,27 €	108 424,41 €	90%
Total Général	9 952 944,05 €	9 545 285,23 €	407 658,82 €	96%

Estimés à 9 952 944 € au BR2 2024, les CP ont été consommés à **96 %** laissant disponible la somme de 407 659€ en fin d'exercice.

Bien que des efforts restent à réaliser, les taux d'exécution en AE et en CP se sont nettement améliorés par rapport à 2023.

Le taux de réalisation des AE, passe de 94 à 97%. Ces taux, dans les trois enveloppes sont largement au-dessus des 90%, ce qui est conforme aux prévisions annoncées et aux attentes.

Le taux de réalisation des CP est également supérieur à celui de l'année précédente, passant de 92% à 96% cette année, avec une belle progression pour les dépenses de fonctionnement passant de 87% à 95%.

Pour rappel, au BR2 2024, il avait été procédé à des ajustements dans le cadre des dialogues infra-annuels aboutissant à une diminution dans chacune des trois enveloppes budgétaires.

a. Dépenses de personnel

> **Au BR2 : Baisse de 5 % soit -257 844€ (AE=CP) contre 3 % en 2023**

UB 410 Formation : - 30 011€ soit 12% de la baisse totale

UB 420 Recherche : - 171 107€ soit 66% de la baisse totale

UB 430 Soutien : - 4 822€ soit 2% de la baisse totale

UB 440 Support : - 51 905€ soit 20% de la baisse totale

> **Prévisions et Exécution entre 2023 et 2024 par Centres de Responsabilités (CR):**

DEPENSES DE PERSONNEL (AE=CP)	2023			2024		
	Prévisions BR2	Exécution CF	Taux d'exécution	Prévisions BR2	Exécution CF	Taux d'exécution
UB 410 FORMATION INITIALE ET CONTINUE	633 846 €	594 464 €	94%	671 466 €	646 738 €	96%
CR411-CONTI	319 058 €	303 579 €	95%	335 160 €	328 940 €	98%
CR412-ETUDES ET PREPA CONCOURS	88 700 €	71 306 €	80%	95 167 €	76 750 €	81%
412-2 PREPA CONCOURS	53 700 €	52 963 €	99%	56 000 €	55 582 €	99%
412-3 I-CONCOURS	35 000 €	18 343 €	52%	36 250 €	18 250 €	50%
CR413-ADMISSIONS	14 000 €	13 999 €	0%	36 719 €	36 718 €	100%
CR415-CHAIRES	212 088 €	205 580 €	97%	204 420 €	204 330 €	100%
415-1 CHAIRE TRENT	39 868 €	39 868 €	100%	44 649 €	44 649 €	100%
415-2 CHAIRE DAS	144 425 €	143 362 €	99%	117 606 €	117 585 €	100%
415-3 CHAIRE TERRESS	27 794 €	22 349 €	80%	42 165 €	42 096 €	100%
UB 420 RECHERCHE	655 719 €	621 495 €	95%	537 474 €	532 729 €	99%
CR421-CED	458 483 €	425 220 €	93%	437 218 €	433 411 €	99%
421-1 OPERATIONS	87 402 €	81 555 €	93%	46 626 €	46 121 €	99%
421-2 QUINQUENNAL	5 291 €	3 466 €	66%	12 312 €	12 312 €	100%
421-3 PROJETS	11 617 €	607 €	5%	2 372 €	2 372 €	100%
421-4 DOCTOR	354 173 €	339 592 €	96%	375 907 €	372 606 €	99%
CR422-LAM	168 221 €	167 260 €	99%	77 163 €	76 225 €	99%
422-1 OPERATIONS	146 674 €	146 204 €	100%	77 163 €	76 225 €	99%
422-2 QUINQUENNAL	2 337 €	2 337 €	100%	-	-	
422-3 PROJETS	19 209 €	18 718 €	97%			
CR423-VALORISATION DE LA RECHERCHE	29 015 €	29 015 €	100%	23 093 €	23 093 €	100%
423-1 VAREC	20 500 €	20 500 €	100%	22 300 €	22 300 €	100%
Dépenses EUROTEMIS	8 515 €	8 515 €	100%	793 €	793 €	100%
UB 430 FONCTIONS SOUTIEN	86 258 €	83 627 €	97%	37 248 €	37 228 €	100%
CR434-RINTE	46 058 €	43 427 €	94%	30 779 €	30 778 €	100%
CR435-VIE ETUDIANTE	40 200 €	40 200 €	100%	6 469 €	6 450 €	100%
UB 440 FONCTIONS SUPPORT	3 258 603 €	3 172 974 €	97%	3 665 035 €	3 610 307 €	99%
CR442-RESSOURCES HUMAINES	3 212 024 €	3 127 359 €	97%	3 664 817 €	3 610 089 €	99%
442-1 FORM PERS ET ACTION SOC	23 500 €	21 542 €	92%	39 547 €	39 072 €	99%
442-2 H COMPL PRIMES ENS	1 470 647 €	1 444 140 €	98%	1 589 638 €	1 557 268 €	98%
442-3 PERS NON ENS RP	1 717 877 €	1 661 678 €	97%	2 035 632 €	2 013 749 €	99%
CR443-DSIN	46 579 €	45 614 €	98%	218 €	218 €	100%
443-8 INNOVATION PEDAGOGIE NUMERIQUE	46 579 €	45 614 €	98%	218 €	218 €	100%
TOTAL IEP	4 634 426 €	4 472 560 €	97%	4 911 223 €	4 827 002 €	98%

Comme indiqué, précédemment, les différents ajustements opérés au dernier budget rectificatif permettent d'atteindre un **taux d'exécution de 98%**.

La somme des ajustements effectués, qui représente une réduction de 5%, contre 3% l'année passée, ainsi que la stabilité des taux d'exécution depuis 2021, nous conforte dans la fiabilité de la méthode et des outils de suivi mis en place et notamment, concernant le suivi des dépenses de personnel liées à la Recherche. En effet, le taux d'exécution de l'UB 420 est en constante progression depuis 2020 passant de 74% à 96% en 2021, pour se stabiliser en 2022 et 2023 et encore progresser, cette année, avec 99%.

Le montant des dépenses de personnel, évolue continuellement, en parallèle de l'évolution de notre

consommation d'emploi. En effet, par rapport au compte financier 2023, nous comptons 5 ETPT supplémentaires (+ 9 ETPT en sous plafond et - 4 ETPT en hors plafond). Ce dernier est passé de 2 783 194€ en 2019 à 4 827 002€ en 2024 (+2 043 808€) ce qui représente une augmentation de 73%. A noter qu'en 2019 le nombre d'ETPT était de 44 contre 79 au 31/12/2024.

Le suivi de la masse salariale est un enjeu majeur pour l'établissement, puisque les dépenses de personnel représentent 57% des dépenses globales de l'établissement (hors dépenses d'investissement), c'est la raison pour laquelle nous améliorons continuellement notre suivi, d'une part avec la stabilisation d'un contrôleur de gestion au sein de la direction des affaires financières, mais également avec de nouveaux outils facilitant le suivi.

➤ **Comparatif des Crédits de paiement (CP) entre les Comptes Financiers 2023-2024**

AE=CP - DEPENSES DE PERSONNEL				
	CF 2023	CF 2024	Ecart N/N-1 en €	Ecart N/N-1 en %
UB 410 - Formation initiale et Continue	594 464 €	646 738 €	52 274 €	9%
UB 420 - Recherche	621 495 €	532 729 €	- 88 766 €	-14%
UB 430 - Fonctions Soutien	83 627 €	37 228 €	- 46 399 €	-55%
UB 440 - Fonctions Support	3 172 974 €	3 610 307 €	437 333 €	14%
Total IEP	4 472 560 €	4 827 002 €	354 442 €	8%

L'UB 410 : Augmentation porte sur la FC (+20k€) et le transfert JPPJV (+36k€)

L'UB 420 : Diminution liée principalement liée à la fin de trois projets de recherche

L'UB 430 : Diminution liée au transfert vers l'UB 410 de JPPJV – Suppression des tuteurs de cordées.

L'UB 440 : Augmentation liée au recrutement d'apprentis (HP) et principalement à l'augmentation du nombre d'ETPT (SP).

PERSONNEL 2023-2024

**Une masse salariale en
augmentation**

+ 8 %

b. Dépenses de fonctionnement

- **Au BR2 :** **Baisse de 20 % soit – 940 721 € en AE contre 11% en 2023**
Baisse de 20 % soit – 960 989 € en CP contre 14% en 2023

Réduction des AE/CP ouverts répartis de la façon suivante :

- UB 410 Formation : - 58 478€ en AE / - 62 220€ en CP soit 7%
- UB 420 Recherche : - 487 959€ en AE / - 489 974€ en CP soit 51%
- UB 430 Soutien : - 283 902€ en AE / - 232 089€ en CP soit 24%
- UB 440 Support : 110 383€ en AE / - 176 706€ en CP soit 18%

Total : **- 940 721 € en AE / - 960 989 € en CP**

> Prévisions et Exécution des CP entre 2023 et 2024 par Unité Budgétaire :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en CP)	2023			2024		
	Prévisions BR2	Exécution CF	Taux d'exécution	Prévisions BR2	Exécution CF	Taux d'exécution
UB 410 FORMATION INITIALE ET CONTINUE	455 922 €	387 638 €	85%	655 520 €	592 690 €	90%
CR411-CONTI	109 022 €	108 119 €	99%	146 400 €	115 879 €	79%
CR412-ETUDES ET PREPA CONCOURS	99 340 €	71 929 €	72%	99 978 €	93 763 €	94%
CR413-ADMISSIONS	75 341 €	59 918 €	80%	243 794 €	223 891 €	92%
CR414-SPORT	87 573 €	85 057 €	97%	80 144 €	77 846 €	97%
CR415-CHAIRES	84 645 €	62 614 €	74%	85 203 €	81 312 €	95%
UB 420 RECHERCHE	512 864 €	404 714 €	79%	524 331 €	474 420 €	90%
CR421-CED	232 845 €	174 128 €	75%	252 548 €	224 170 €	89%
CR422-LAM	201 514 €	166 064 €	82%	178 781 €	159 423 €	89%
CR423-VALORISATION DE LA RECHERCHE	78 506 €	64 523 €	82%	93 002 €	90 828 €	98%
UB 430 FONCTIONS SOUTIEN	1 087 843 €	1 052 940 €	97%	878 646 €	819 391 €	93%
CR431-COMMUNICATION	113 564 €	124 104 €	109%	115 560 €	115 560 €	100%
CR432-PARTENARIATS ET CARRIERE	36 617 €	36 193 €	99%	23 836 €	23 836 €	100%
CR433-BIBLIOTHEQUE	186 472 €	183 743 €	99%	210 588 €	210 568 €	100%
CR434-RINTE	285 939 €	309 526 €	108%	234 887 €	214 681 €	91%
CR435-VIE ETUDIANTE	437 151 €	379 979 €	87%	285 244 €	246 464 €	86%
CR436-AQUIMOB	28 100 €	19 395 €		8 530 €	8 280 €	97%
UB 440 FONCTIONS SUPPORT	1 877 314 €	1 559 992 €	83%	1 857 207 €	1 814 189 €	98%
CR441-ADMINISTRATION GENERALE	89 727 €	79 640 €	89%	83 698 €	82 072 €	98%
CR442-RESSOURCES HUMAINES	281 028 €	235 153 €	84%	277 768 €	277 751 €	100%
CR443-DSIN	521 201 €	451 452 €	87%	563 453 €	528 143 €	94%
CR444-PLSE	985 359 €	793 748 €	81%	932 287 €	926 224 €	99%
TOTAL IEP	3 933 943 €	3 405 284 €	87%	3 915 703 €	3 700 690 €	95%

Après une progression constante du taux d'exécution global des crédits de fonctionnement depuis 2020, passant de 77% à 93%, l'année 2023 a été marquée par une légère détérioration avec un taux de 87%, inférieur aux attentes d'un taux minimum de 90%.

Cette année, nous renouons et dépassons les taux des années précédentes avec **95% de taux d'exécution**.

Le montant des **crédits de paiement non consommés** est de **215 013€**.

Cet excellent résultat est le fruit d'un travail collectif menant à une importante déprogrammation de crédits au BR2 (-960 989€). Un travail reste donc encore d'actualité, concernant nos prévisions initiales.

• Dépenses de fonctionnement de l'UB 440 Support

L'UB 440 Fonctions Support représente **49%** des dépenses globales de fonctionnement et se décompose selon les Centres de responsabilités (CR) ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (CP)	2023			2024		
	Prévisions BR2	Exécution CF	Taux d'exécution	Prévisions BR2	Exécution CF	Taux d'exécution
UB 440 - FONCTIONS SUPPORT						
CR 441 ADMINISTRATION GENERALE	89 727 €	79 640 €	89%	83 698 €	82 072 €	98%
CR 442 RH	281 028 €	235 153 €	84%	277 768 €	277 751 €	100%
CR 443 DSIN	521 201 €	451 452 €	87%	563 453 €	528 143 €	94%
CR 444 PLSE	985 359 €	793 748 €	81%	932 287 €	926 224 €	99%
Total Général	1 877 314 €	1 559 992 €	83%	1 857 207 €	1 814 189 €	98%

Contrairement à l'année précédente, le taux d'exécution de l'UB 440 Fonctions Support affiche un excellent taux de réalisation, dépassant celui de 2022 (96%). Alors même que le montant des crédits déprogrammés au BR2

reste raisonnable avec la somme de 177k€. En 2023, tous les services de cette unité budgétaire étaient concernés même si la diminution provenait principalement de la non consommation des CP du service du Patrimoine.

Cette année, le taux d'exécution de l'ensemble de ces services est remarquable.

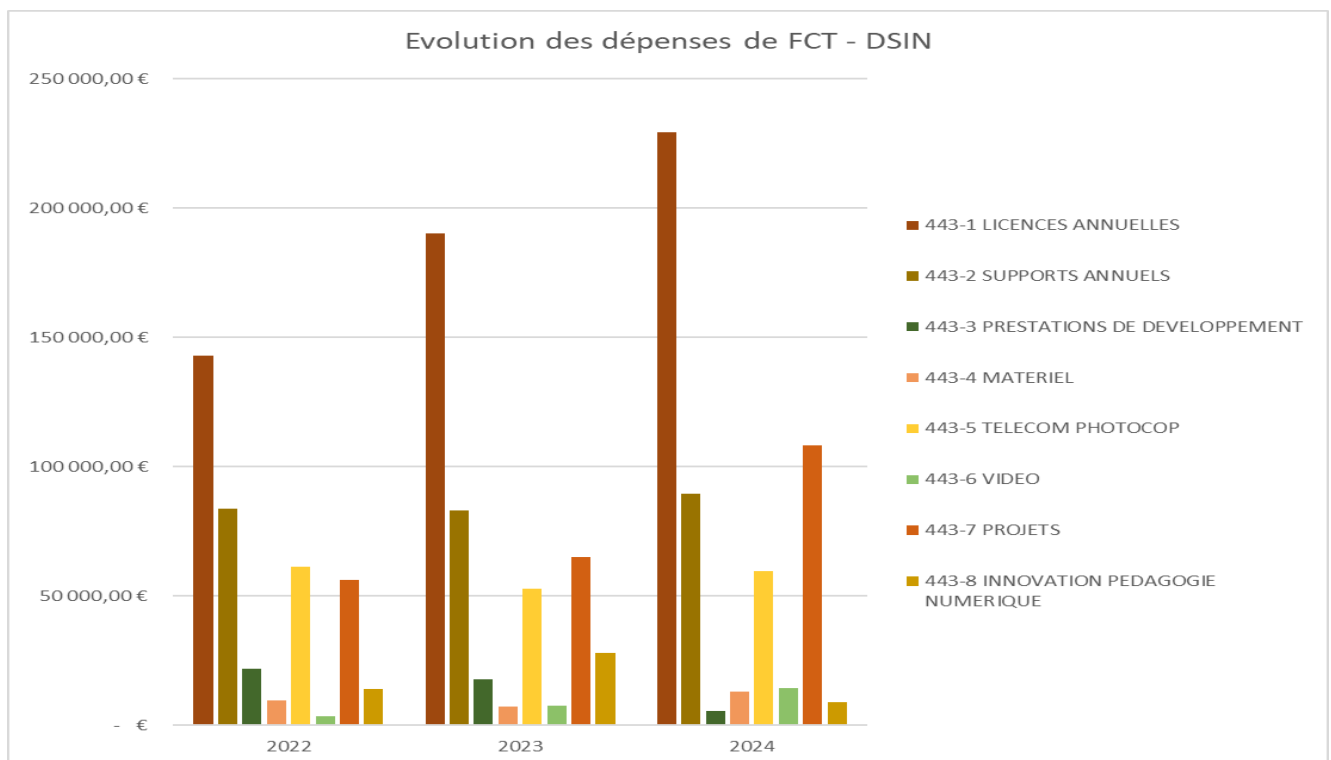
Au sein de cette UB, les dépenses informatiques et patrimoniales représentent la plus grande part des dépenses avec respectivement 29% et 51% des dépenses de fonctionnement. Ces répartitions sont identiques entre 2023 et 2024.

Zoom sur des dépenses spécifiques :

➤ **DSIN : Direction des Services Informatiques et Numériques**

Depuis la réorganisation de l'organigramme budgétaire, les dépenses du service sont suivies selon les différentes thématiques ci-dessous, permettant un suivi plus fin :

- **443 1** : dépenses liées aux licences annuelles
- **443 2** : dépenses liées aux supports annuels
- **443 3** : dépenses liées aux prestations de développement
- **443 4** : dépenses liées à l'achat de matériel
- **443 5** : dépenses liées aux télécommunications et aux photocopieurs
- **443 6** : dépenses de vidéo
- **443 7** : dépenses liées à des nouveaux projets
- **443 8** : dépenses liées à l'innovation pédagogique et numérique



L'augmentation des dépenses entre 2023 et 2024, s'élève à **76 691€**.

Cette augmentation des dépenses porte sur les nouveaux projets (notamment avec la mise en place de la GED) ainsi que sur l'achat de licences annuelles. Cela concerne principalement les licences de notre SI Financier, RH et Formation (Association Cocktail), ainsi que le système de visioconférence choisi (Zoom). A ce propos, le contrat actuel se terminant en juin, une analyse de nos besoins est en cours (prestataire – nombre de licences – marché public), afin de trouver le système le plus adapté à nos besoins et le moins onéreux.

➤ **PLSE : Patrimoine, Logistique, Sécurité et Environnement**

Le PLSE est présenté lors du budget initial par type de dépenses en fonctionnement et en investissement. Le nouvel organigramme budgétaire adopté permet de suivre les dépenses selon les sous-CR, reprenant pour l'essentiel la précédente classification mise en place pour suivre les dépenses :

- **444 1** : dépenses liées l'entretien courant et la consommation des fluides (gaz, électricité ... etc.)
- **444 2** : dépenses liées à la logistique (fournitures, courrier, accueil)
- **444 3** : dépenses pour la maintenance préventive et curative ainsi que les rénovations partielles des surfaces du bâtiment (salle de cours, aménagements de bureau ...etc.).
- **444 4** : correspond aux travaux prévisionnels d'une certaine importance, nécessitant la mise en place de marchés publics.
- **444 5** : dépenses liées aux divers contrats techniques de maintenance du bâtiment et aux vérifications réglementaires (vérifications périodiques). Ce sont des dépenses liées au maintien et à la sécurité du bâtiment.
- **444 6** : dépenses d'équipement concernent aussi bien les dépenses d'entretien (vêtements de travail, petit matériel, outillage,etc.) que le renouvellement du mobilier.
- **444 7** : dépenses liées à l'environnement (accompagnement label DDRS, gestion des déchets, tri, et différents projets)

Afin d'assurer la continuité dans le suivi des dépenses, chaque engagement juridique possède un code analytique. À l'exception des fluides, ceux-ci sont traités par demande de paiement directe, et ne peuvent donc être codifiés de la même manière.

Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement du service du Patrimoine s'est nettement amélioré passant à 81% à **99%**. Cet excellent taux d'exécution est le fruit d'un travail collaboratif entre les services et la forte implication des différents responsables de ces lignes budgétaires.

CR 444 PLSE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024					
	BI		BR2		Exécution CF	
	AE	CP	AE	CP	CP	Taux d'exécution
444 1 - ENTRETIEN COURANT ET FLUIDES	514 985,00 €	510 985,00 €	424 015,00 €	384 715,00 €	384 635,47 €	100%
444 2 - LOGISTIQUE	126 500,00 €	125 676,92 €	143 300,00 €	137 000,00 €	136 987,33 €	100%
444 3 - TRAVAUX DE MAINTENANCE ET PETITES RENOVATIONS	114 800,00 €	114 800,00 €	98 988,00 €	81 617,55 €	76 402,18 €	94%
444 4 - GROS ENTRETIEN ET OPERATIONS DE TRAVAUX	53 314,00 €	26 477,00 €	21 879,00 €	59 477,00 €	59 455,26 €	100%
444 5 - SANTE ET SECURITE	198 936,00 €	239 936,00 €	184 293,19 €	195 754,35 €	195 733,45 €	100%
444 6 - EQUIPEMENTS	46 000,00 €	46 000,00 €	43 413,19 €	46 900,00 €	46 801,18 €	100%
444 7 - ENVIRONNEMENT	50 000,00 €	54 823,08 €	19 494,82 €	26 823,08 €	26 208,64 €	98%
TOTAL	1 104 535 €	1 118 698 €	935 383 €	932 287 €	926 224 €	99%

L'attention portée aux dépenses de ce service doit perdurer pour les années à venir afin de maintenir ce résultat.

Deux lignes de dépenses ont fortement évolué ces dernières années, les fluides et les dépenses liées à la santé et à la sécurité.

L'augmentation entre 2023 et 2024, pour l'ensemble des dépenses de fonctionnement du patrimoine, s'élève à **132 476€**.

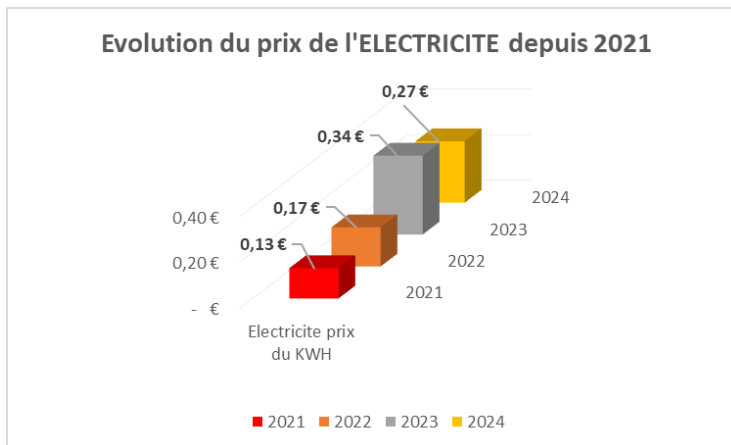


➤ Dépenses de fluides :

Après la forte augmentation du prix des fluides en 2023 (+ 100k€ entre 2022 et 2023 avec une consommation plus faible), le montant des dépenses en **2024** s'élève à **222 914€**.

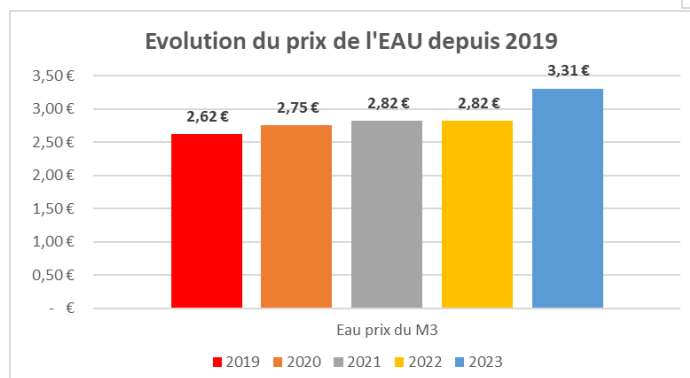
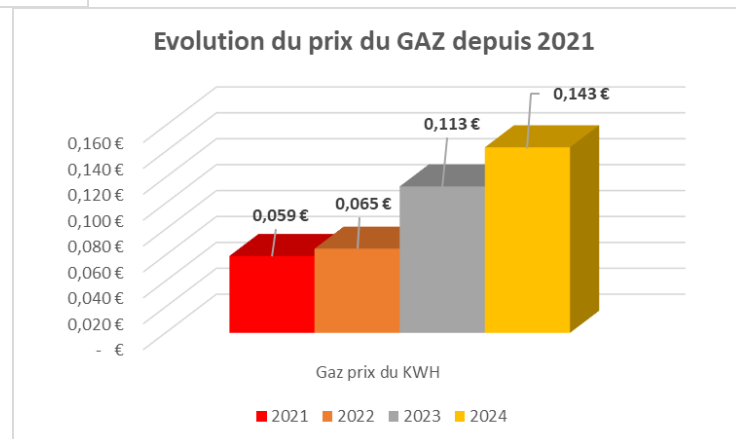
	BILAN EN € ET EN KWH/M3 DES DEPENSES DE FLUIDES DE 2021 A 2024									
	2021		2022		2023		2024		Ecart N/N-1 en €	
	COMPTE FINANCIER	CONSOMMATIONS	COMPTE FINANCIER	CONSOMMATIONS	COMPTE FINANCIER	CONSOMMATIONS	COMPTE FINANCIER	CONSOMMATIONS	Ecart N/N-1 en €	Ecart N/N-1 en %
ELECTRICITE	70 448 €	532 255 kwh	110 201 €	643 690 kwh	188 179 €	545 798 kwh	152 921 €	569 980 kwh	- 35 257 €	-19%
GAZ	42 284 €	713 156 kwh	37 832 €	582 397 kwh	60 251 €	533 575 kwh	66 264 €	462 674 kwh	6 012 €	10%
EAU	1 673 €	593 m3	2 743 €	971 m3	2 756 €	832 m3	3 729 €	1 134 m3	973 €	35%
TOTAL	114 405 €	1 246 004	150 775 €	1 227 058	251 186 €	1 080 205	222 914 €	1 033 788	- 28 272 €	-11%

Le prix du KWH du gaz et de l'électricité est resté stable de 2019 à 2021. Après une légère augmentation en 2022, et le pic inégalé sur l'année 2023, l'évolution des prix pour l'année 2024 est différente en fonction de la source d'énergie, comme vous pourrez le constater sur les graphiques ci-dessous :



**Diminution de 21%
du prix du kWh entre
2023 et 2024**

**Augmentation de
27% du prix du kWh
entre 2023 et 2024**



**Diminution de 1% du
prix du m3 entre
2023 et 2024**

Tout comme l'évolution des prix, l'évolution des consommations entre 2023 et 2024 est également variable selon l'énergie :

Evolution des consommations de fluides entre 2023 et 2024			
	2023	2024	Ecart N/N-1 en %
ELECTRICITE (kwh)	545 798	569 980	4%
GAZ (kwh)	533 575	462 674	-13%
EAU (m3)	832	1 134	36%

L'augmentation de la consommation de l'électricité reste raisonnable (+4%), contrairement à la consommation de l'eau qui a fortement augmenté.

Cette augmentation pourrait s'expliquer par une fuite d'eau constatée en début d'année 2025, mais également par un raccordement irrégulier de tiers. L'absence du plomb protégeant l'alimentation générale du bâtiment de l'établissement et l'augmentation de la consommation peuvent nous le laisser croire.

La diminution de notre consommation de gaz peut s'expliquer par une météo favorable.

➤ **Dépenses liées à la santé et à la sécurité :**

L'augmentation des dépenses entre 2023 et 2024 en matière de santé et de sécurité représente la somme de **52k€**. Cela concerne des contrats de maintenance réglementaire, des actions de prévention santé, ainsi que des actions en lien avec le document unique.

Ainsi, **l'augmentation globale** des dépenses de fonctionnement du service du Patrimoine de **132k€** s'explique également par l'actualisation du Schéma directeur Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) visant à consolider la stratégie immobilière de l'établissement et améliorer la programmation des investissements ainsi que nos actions en matière de Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DDRS).

• Dépenses de fonctionnement de l'UB 410 Formation initiale et Continue

Après trois années d'évolution constante du taux d'exécution des dépenses passant de 65% en 2020 à 91 % en 2022, l'année 2023 a été marquée par une légère baisse avec 85%. Cette année nous renouons avec un taux acceptable.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (CP)	2023			2024		
UB 410 FORMATION INITIALE ET CONTINUE	Prévisions BR2	Exécution CF	Taux d'exécution	Prévisions BR2	Exécution CF	Taux d'exécution
411 CONTI	109 022,00 €	108 119,48 €	99%	146 400,00 €	115 879,49 €	79%
412 ETUDES ET PREPA CONCOURS	99 340,00 €	71 929,31 €	72%	99 977,62 €	93 763,00 €	94%
413 ADMISSIONS	75 341,20 €	59 918,04 €	80%	243 794,20 €	223 890,88 €	92%
414 SPORT	87 573,00 €	85 057,30 €	97%	80 144,31 €	77 845,59 €	97%
415 CHAIRES	84 645,45 €	62 614,14 €	74%	85 203,49 €	81 311,52 €	95%
Total UB 410	455 922 €	387 638 €	85%	655 520 €	592 690 €	90%

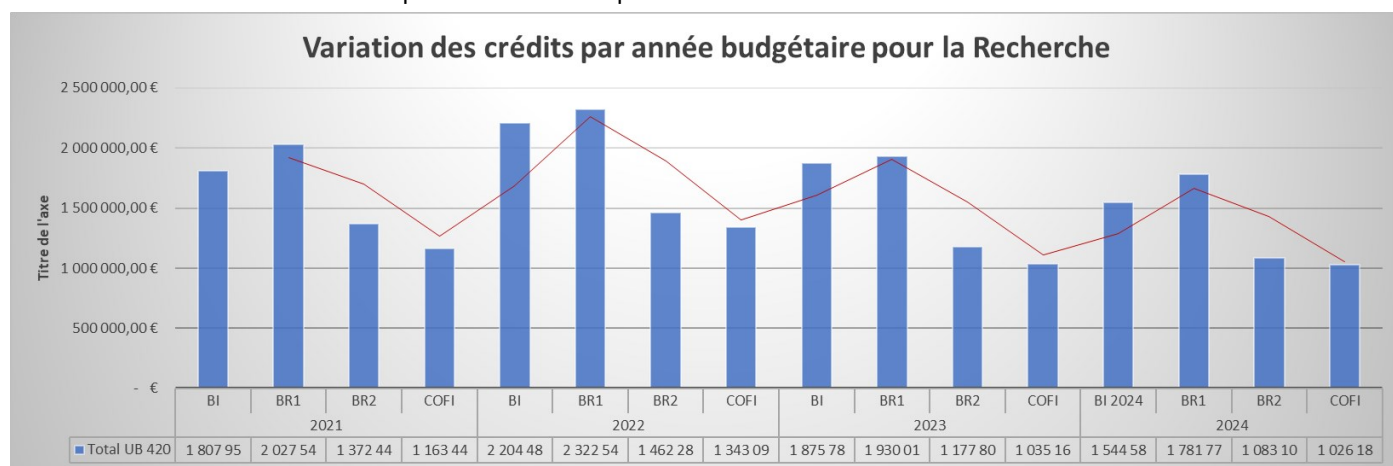
Seule la Formation Continue a un taux insatisfaisant, en raison du retard de réception d'une facture d'un montant de 26k€.

• Dépenses de fonctionnement de l'UB 420 Recherche

En 2023, l'ensemble des acteurs concernés par le budget de la Recherche a pris conscience de l'importance de la variation des prévisions de crédits entre le budget initial, les budgets rectificatifs, et de la nécessité d'améliorer les taux de réalisation.

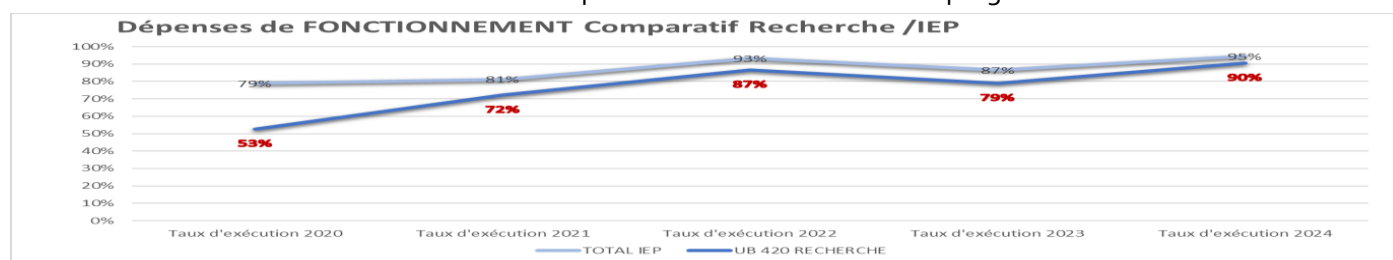
Les constats établis ont conduit à la mise en place de diverses actions permettant d'améliorer très nettement les prévisions budgétaires mais également les taux de réalisation :

- Une variation moins importante dans les prévisions des crédits sur une année :



Même si le pourcentage de déprogrammation en crédits de fonctionnement reste le plus important à la Recherche, la variation entre BI/BR 2023 et 2024 diminue : elle était de 700k€ contre 460k€ en 2024.

- Un taux d'exécution concernant les dépenses de fonctionnement en progression :



La progression du taux d'exécution sur ces dernières années, ne cesse de s'améliorer pour atteindre un **taux de 90% cette année**. Même si cela reste encore perfectible, il est important de souligner la forte implication et le travail mené pour atteindre ce résultat. Le montant des crédits non dépensés s'élève à 50k€.

Selon quelques données glanées, l'année passée, nous en avons conclu que les spécificités liées à la Recherche rendaient le résultat plus compliqué à atteindre.

Les opérations de Recherche financées et fléchées représentent 88% des crédits non consommés soit la somme de 44k€€ sur les 50k€. Les crédits sont reportés sur l'année N ou N+1 en fonction des avancées sur le terrain et non aucun impact sur le fonds de roulement de l'établissement.

Ainsi, les actions mises en place, cette année et les années à venir sont les suivantes :

- Report des crédits non consommés en N-1 sur le N+1 (lorsque cela est possible) et non N afin de ne pas « gonfler » les prévisions sur l'année N
- Continuité des entretiens de suivi mis en place avec chaque enseignant chercheur en préparation des dialogues budgétaires.
- Ouverture des prévisions de crédits inférieure aux besoins estimés initialement

• Dépenses de fonctionnement de l'UB 430 Fonctions Soutien

L'évolution du taux d'exécution entamée en 2021, de l'unité budgétaire des Fonctions Soutien, se poursuit, passant de 75% en 2020 à 93% cette année. Malgré une légère diminution par rapport à l'année 2023, en raison d'une sous consommation des crédits fléchés de la Contribution à la Vie étudiante et du FAIRE, le taux d'exécution reste satisfaisant.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (CP)	2023			2024		
	Prévisions BR2	Exécution CF	Taux d'exécution	Prévisions BR2	Exécution CF	Taux d'exécution
UB 430 FONCTIONS SOUTIEN						
431 COM	113 564 €	124 104 €	109%	115 560 €	115 560 €	100%
432 PARTENARIATS ET CARRIERE	36 617 €	36 193 €	99%	23 836 €	23 836 €	100%
433 BIBLIOTHEQUE	186 472 €	183 743 €	99%	210 588 €	210 588 €	100%
434 RINTE	285 939 €	309 526 €	108%	234 887 €	214 681 €	91%
435 VIE ETUDIANTE	437 151 €	379 979 €	87%	285 244 €	246 464 €	86%
436 AQUIMOB	28 100 €	19 395 €	69%	8 530 €	8 280 €	97%
Total UB 430	1 087 843 €	1 052 940 €	97%	878 646 €	819 391 €	93%

Les aides du FAIRE, les aides à la mobilité, la CVEC ainsi que les aides aux associations étudiantes sont suivies dans ces lignes budgétaires.

Zoom sur ces dépenses spécifiques :

➤ **Fonds pour la diversité sociale et territoriale**

Le Fonds pour la Diversité Sociale et Territoriale comprend : le FAIRE, les aides à la mobilité et les aides à la vie du programme Balafon.

Le FAIRE et les aides Balafon sont suivies sur le CR Vie étudiante. Les aides à la mobilité sont suivies sur le CR RINTE.

En 2024, sur 269 975€ de crédits ouverts 249 322€ ont été dépensé, soit un **taux d'exécution de 92%**, contre 101% en 2023. Cette différence s'explique par la forte baisse du taux d'exécution des dépenses des aides à la mobilité internationale. (Le taux passe de 115% à 91%). Conscients d'une faiblesse à ce niveau, des actions vont être menées en 2025 afin d'améliorer nos prévisions.

Fonds pour la diversité sociale et territoriale	2022		2023		2024	
	CP Consommés	Part en %	CP Consommés	Part en %	CP Consommés	Part en %
F9-Aide à la mobilité (Reste du monde)	187 033,50 €	58%	160 588,00 €	61%	157 447,80 €	63%
Aide à la vie - Balafon	55 218,22 €	17%	38 901,18 €	15%	28 139,87 €	11%
F8-Fonctionnement FDS Social	4 137,90 €	1%	- €	0%	- €	0%
FAIRE	76 656,00 €	24%	62 394,00 €	24%	63 734,72 €	26%
F1-Aide exceptionnelle	1 255,00 €	2%	5 704,00 €	9%	14 720,00 €	23%
F2-Aide de vie pour étudiant-e de nationalité étrangère	32 818,00 €	43%	6 121,00 €	10%	5 630,00 €	9%
F3-Aides pour les stages	7 416,00 €	10%	3 132,00 €	5%	5 001,00 €	8%
F4-Aides pour les césures	9 792,00 €	13%	21 550,00 €	35%	11 165,00 €	18%
F5-Aide à l'entrepreneuriat	- €	0%	- €	0%	- €	0%
F6-Aides à l'équipement et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap	2 500,00 €	3%	- €	0%	- €	0%
F7-Aide pour les tests linguistiques	22 875,00 €	30%	23 537,00 €	38%	25 638,00 €	40%
F10-Aides numériques	- €	0%	2 350,00 €	41%	1 580,72 €	11%
Total Général	323 046 €	96%	261 883 €	101%	249 322 €	92%

- **Les aides à la mobilité** restent assez conséquentes sur les 3 dernières années. Pour rappel, suite au changement des règles de mobilité de la Région Nouvelle Aquitaine ainsi qu'une réduction des aides ERASMUS+ à la signature de la convention, l'établissement a fait le choix de maintenir le niveau précédent des aides à la mobilité. S'agissant des aides à la mobilité ERASMUS, les dépenses sont jusqu'à présent compensées dans un second temps avec les notifications définitives. Ces dépenses sont passées de 71k€ en 2021 à 158k€ en 2024. Cela représente **63% des dépenses du FDST**.
- Les aides à la vie dans le cadre du programme **Balafon** diminuent logiquement puisque le programme arrive à son terme et représentent **11% des dépenses du FDST**. Le taux d'exécution passe de 78% en 2023 à 89% en 2024.
- Les dépenses du **FAIRE** sont constantes par rapport à l'année 2023 et représentent **26% des dépenses du FDST**.

La somme allouée au FAIRE depuis 2023 est de 81 000€, en raison d'une augmentation des besoins en 2022. Les dépenses en 2023 et 2024 sont similaires, pour la somme de 63 k€. Le travail de suivi mis en place cette année a permis une déprogrammation au BR2 de 15k€, soit une ouverture de crédits de 65 727,72€, améliorant considérablement le taux d'exécution à **97%** contre 77% l'année passée.

Cette année, nous constatons une :

- Diminution des aides allouées aux FIFCA, aux césures et numériques.
- Augmentation des aides allouées aux stages, aux tests linguistiques et aux aides exceptionnelles.

Dépenses FAIRE	2022		2023		2024	
	CP Consommés	%	CP Consommés	%	CP Consommés	%
FIFCA	32 818,00 €	43%	6 121,00 €	10%	5 630,00 €	9%
Aides aux stages	7 416,00 €	10%	3 132,00 €	5%	5 001,00 €	8%
Aides exceptionnelles	1 255,00 €	2%	5 704,00 €	9%	14 720,00 €	23%
Aides tests linguistiques	22 875,00 €	30%	23 537,00 €	38%	25 638,00 €	40%
Aides césure	9 792,00 €	13%	21 550,00 €	35%	11 165,00 €	18%
Autres	2 500,00 €	3%	2 350,00 €	4%	1 580,72 €	2%
Aides numériques	2 500,00 €	3%	2 350,00 €	4%	1 580,72 €	2%
Total Général	76 656 €	95%	62 394 €	77%	63 735 €	97%

L'augmentation était annoncée, pour rappel, nous indiquions dans le compte financier 2021, que suite à la décision prise par l'établissement d'aider les étudiants (25 % pour les non boursiers et 100 % pour les boursiers

pris en charge par l'IEP), le montant des **aides pour les tests linguistiques** serait amené à progresser. Ces dépenses passent de **7 235.50€ en 2021 à 25 638€ en 2024**. Le montant en 2025 sera sensiblement identique, en raison de la réforme, mais en **2026** ces dépenses atteindront la somme de **63k€**.

Nous constatons également une diminution des **aides pour les césures**, pourtant très en vogue.

➤ **Vie étudiante : La CVEC (Instituée par l'art. L.841-5 du code de l'éducation)**

Les crédits CVEC sont suivis dans une opération, OPE 2020-0021, sur le CR Vie étudiante.

Cela permet la reprogrammation des crédits non utilisés en année N à l'année suivante.

Les sommes collectées au titre de la Contribution de Vie étudiante et de Campus sont « destinées à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions sociales de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L841-5 du code de l'éducation). Les services impliqués dans la vie de campus ont pu développer différentes actions grâce aux crédits budgétaires dédiés.

Lors du BR2 2024, suite à la notification définitive reçue le 22/07/2024, la programmation définitive de la CVEC a été prise en compte, pour un montant total en recettes de 138 046.12€, soit une augmentation de 54 315.72€.

Le travail d'analyse des besoins débuté en 2022, nous a permis d'atteindre des taux d'exécution très satisfaisants en 2022 (97%) et en 2023 (93%). Malheureusement, cette année la faiblesse du taux (75%), peut s'expliquer par le retard de livraisons et donc de facturations, à hauteur de 7 000€. Un ajustement devra être réalisé sur le calendrier des paiements des prestations de psychologues, impactant très fortement la consommation de CP.

A ce jour, les CP ont été reportés sur l'année 2026, sans modifier les prévisions du budget initial 2025. Bien évidemment, si ces crédits devaient s'avérer nécessaire, ils seraient reprogrammés sur l'année.

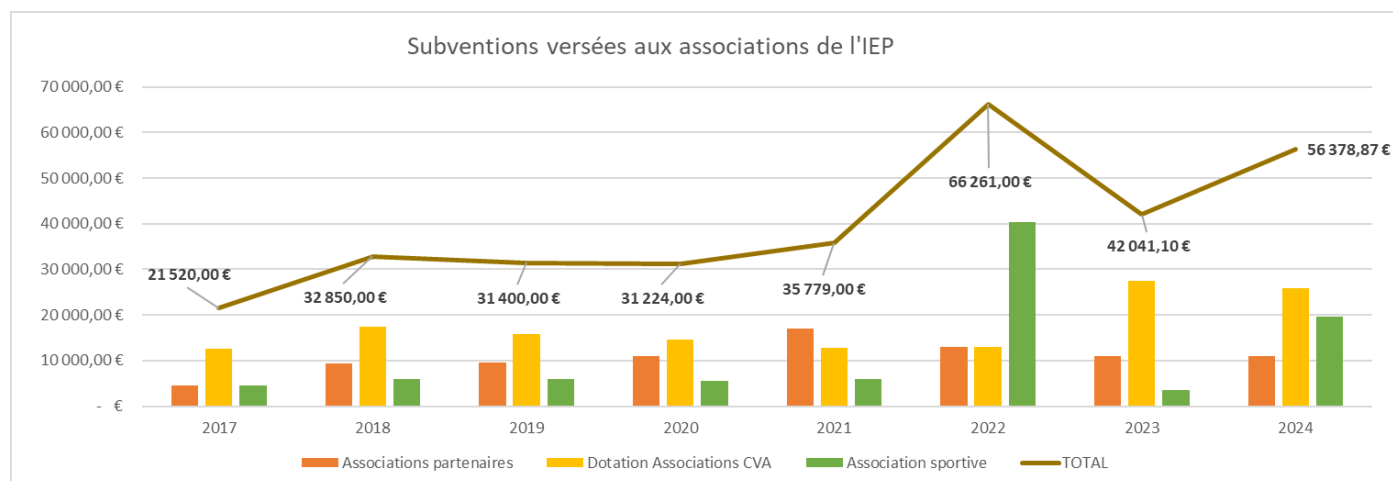
Le tableau ci-dessous permet de visualiser l'ensemble des dépenses effectuées sur les années 2023-2024 ainsi que l'évolution du type de dépense entre les deux années.

Dépenses de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus	2023		2024	
	CP Consommés	%	CP Consommés	%
Santé	50 497,99 €	51%	36 046,79 €	37%
Participation à l'Espace Santé Étudiants	21 404,73 €		23 182,98 €	
Dépenses Psychologue	9 420,00 €		5 310,00 €	
Ateliers prises de paroles	- €		- €	
Prévention lutte contre les VSS	6 768,10 €		- €	
Mise à disposition de protections périodiques	1 975,57 €		1 103,85 €	
Cocon de sieste	- €		- €	
Rémunération Etudiants Relais Santé	5 731,08 €		6 449,96 €	
Protections réutilisables	5 198,51 €		- €	
Sport	3 852,37 €	4%	35 072,83 €	36%
Formation premiers secours - FCT	650,00 €		1 650,00 €	
Action inter-campus	202,38 €		445,45 €	
Participation licences FFSU	- €		15 000,00 €	
Jeux inter-iep/Soutien compétitions sportives	2 999,99 €		17 977,38 €	
Culture	4 280,00 €	4%	4 080,00 €	4%
Sensibilisation climat	4 080,00 €		4 080,00 €	
Places de théâtre	200,00 €		- €	
Vie étudiante et associative	39 618,30 €	40%	23 293,94 €	24%
Appel à projets CVEC	9 198,30 €		11 593,94 €	
La Fresque du Climat	- €		- €	
Formation Associations	1 920,00 €		- €	
Journée d'intégration	11 700,00 €		11 700,00 €	
Festival Artefact	16 800,00 €		- €	
Aides directes aux étudiants	- €	0%	- €	0%
Total Général	98 248,66 €	93%	98 493,56 €	75%

➤ Vie Associative

La vie associative fait partie intégrante de la vie de l'établissement. Son engagement financier auprès des associations étudiantes ne fait que progresser depuis 2017. Le pic en 2022, s'explique par l'organisation des jeux inter IEP.

Asso Partenaires	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
ASS00006 - ASSOCIATION BDA	1 560,00 €	3 000,00 €	3 400,00 €	4 100,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	30 060,00 €
ASS00021 - ASSOCIATION BDE	1 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	9 000,00 €	5 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	37 000,00 €
ASS00022 - ASSOCIATION ERASMIX	960,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	13 760,00 €
SCIO0006 - BUREAU DES MEDIAS DE SCIENCES PO BORDEAUX/BDM	500,00 €	300,00 €		800,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	5 600,00 €
TOTAL	4 520,00 €	9 400,00 €	9 500,00 €	11 000,00 €	17 000,00 €	13 000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €	86 420,00 €
Autres asso	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Dotation Asso CVA	12 500,00 €	17 450,00 €	15 900,00 €	14 658,00 €	12 779,00 €	12 892,00 €	27 541,10 €	25 846,33 €	139 566,43 €
ASSOCIATION SPORTIVE	4 500,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	5 566,00 €	6 000,00 €	40 369,00 €	3 500,00 €	19 532,54 €	91 467,54 €
TOTAL	17 000,00 €	23 450,00 €	21 900,00 €	20 224,00 €	18 779,00 €	53 261,00 €	31 041,10 €	45 378,87 €	231 033,97 €
TOTAL GLOBAL	21 520,00 €	32 850,00 €	31 400,00 €	31 224,00 €	35 779,00 €	66 261,00 €	42 041,10 €	56 378,87 €	317 453,97 €



A noter, ne sont pas comptabilisés ici, les frais de déplacements de nos étudiants dans le cadre de l'association sportive, pris en charge sur le budget de la vie étudiante, ni sur les crédits CVEC pour un montant total de 19 000€.

➤ Comparatif des Crédits de paiement (CP) entre les Comptes Financiers 2023-2024

DEPENSES FONCTIONNEMENT (CP)	CF 2023	CF 2024	Ecart N/N-1 en €	Ecart N/N-1 en %
UB 410	387 638,27 €	592 690,48 €	205 052,21 €	53%
UB 420	404 714,42 €	474 419,94 €	69 705,52 €	17%
UB 430	1 052 939,55 €	819 390,59 €	- 233 548,96 €	-22%
UB 440	1 559 991,97 €	1 814 188,95 €	254 196,98 €	16%
Total IEP	3 405 284,21 €	3 700 689,96 €	295 405,75 €	9%

FONCTIONNEMENT

2023-2024

Hausse de : 9%

La hausse des dépenses de fonctionnement provient de l'augmentation des dépenses fléchées liées aux projets de Recherche, ainsi que les dépenses liées au service du Patrimoine et à la DSIN, comme précisé précédemment.

c. Dépenses d'investissement

Au BR2 : Baisse de 41 % : - 1 114 314 € en AE
Baisse de 40 % : - 762 497 € en CP

Réduction des AE/CP ouvert répartis de la façon suivante :

- UB 420 Recherche : - 35 862€ en AE/CP soit 5%
 - UB 430 Soutien : - 10 295€ en AE / - 31 430€ en CP soit 4%
 - UB 440 Support : - 1 068 007€ en AE / - 710 224€ en CP soit 91%
- Total : - 1 114 314 € en AE / - 762 497 € en CP**

Les dépenses d'investissement représentent 11% des dépenses globales, mais 40% des déprogrammations effectuées entre le BR2 et le BR1 2024, pour atteindre un taux d'exécution de 90% au 31/12/2024.

> Prévision et exécution des CP depuis 2022 par Centres de Responsabilités (CR):

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en CP)	2022			2023			2024		
	Prévisions BR2	Exécution CF	Taux d'exécution	Prévisions BR2	Exécution CF	Taux d'exécution	Prévisions BR2	Exécution CF	Taux d'exécution
UB 400 FINANCIER	544 774,85 €	543 508,04 €	100%	25 710,00 €	25 710,00 €	100%	2 588,29 €	2 588,28 €	100%
UB 420 RECHERCHE	29 666,36 €	28 022,16 €	94%	9 218,34 €	8 952,45 €	97%	21 297,95 €	19 032,95 €	89%
421 CENTRE E-DURKHEIM	21 367,12 €	19 723,62 €	92%	7 594,38 €	7 328,49 €	96%	4 942,11 €	4 017,11 €	81%
422 LES AFRIQUES DS LE MONDE	5 873,88 €	5 873,18 €	100%	585,24 €	585,24 €	100%	2 765,30 €	1 425,30 €	52%
423 VALORISATION DE LA RECHERCHE	2 425,36 €	2 425,36 €	100%	1 038,72 €	1 038,72 €	100%	13 590,54 €	13 590,54 €	100%
UB 440 FONCTIONS SUPPORT	639 712,78 €	621 697,97 €	97%	774 232,05 €	687 872,45 €	89%	1 102 131,44 €	995 972,04 €	90%
443 DSIN	567 219,50 €	559 190,40 €	99%	616 294,13 €	574 997,71 €	93%	916 147,28 €	863 149,26 €	94%
444 PLSE	70 758,51 €	60 772,80 €	86%	157 937,92 €	112 874,74 €	71%	185 984,16 €	132 822,78 €	71%
TOTAL IEP	1 214 153,99 €	1 193 228,17 €	98%	809 160,39 €	722 534,90 €	89%	1 126 017,68 €	1 017 593,27 €	90%

Le taux d'exécution des crédits d'investissements s'était nettement amélioré en 2022, par rapport aux années précédentes, passant de 89% à 98%.

Cette année, les faibles taux d'exécution à la Recherche s'expliquent par un décalage dans le temps de la réception des factures et matériels attendus. S'agissant, des dépenses d'investissement liées au Patrimoine, nous constatons que les taux restent inférieurs aux attendus.

Les crédits d'investissement sont positionnés à la Recherche (2% des crédits ouverts), au service informatique (85%) et au service du patrimoine (13%).

Le suivi minutieux réalisé par la DSIN, porte ses fruits, avec un taux d'exécution de 94%, pour un montant global de 863 k€.

Les dépenses bâtementaires sont toujours compliquées à prévoir, puisqu'elles sont très dépendantes de l'avancée des travaux. Cependant, ces résultats nous incitent à mettre en place un suivi plus rigoureux en collaboration avec le service du Patrimoine.

➤ **Comparatif des Crédits de paiement (CP) entre les Comptes Financiers depuis 2021**

DEPENSES INVESTISSEMENT (CP)	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024	Ecart NN-1 en €	Ecart NN-1 en %
UB 400-410-440	2 200 824,21 €	1 165 206,01 €	713 582,45 €	998 560,32 €	284 977,87 €	40%
UB 420	23 708,94 €	28 022,16 €	8 952,45 €	19 032,95 €	10 080,50 €	113%
Total IEP	2 224 533,15 €	1 193 228,17 €	722 534,90 €	1 017 593,27 €	295 058,37 €	41%

INVESTISSEMENT

2023-2024

Hausse de + 41 %

La variation des dépenses d'investissements se fait au rythme de l'avancée des projets, notamment immobiliers, mais également selon les dépenses informatiques. Ainsi, après une augmentation de 222%, entre 2021 et 2020, en raison de la réalisation finale des travaux immobiliers de l'aile 2003 et de l'avenue Léon Duguit, les années 2022 et 2023 ont connues une diminution (-46% et -39%). Cette année 2024, connaît une augmentation de 41% des dépenses d'investissement par rapport à 2023.

Ainsi, comme indiqué au cours de l'année 2024, les dépenses d'investissement sont relancées, avec une augmentation de 113% à la Recherche (19k€), notamment avec l'acquisition de cabines acoustiques. Les autres dépenses d'investissement concernant le PLSE et la DSIN, augmentent de 40% par rapport aux dépenses de l'année 2023.

Zoom sur des dépenses spécifiques :

➤ **Les projets d'investissement portés par la DSIN**

Les dépenses de la DSIN augmentent de 50% par rapport à l'année 2023. Les augmentations concernent principalement l'achat de matériels informatiques (+250%) et les projets menés (+438%). Une forte baisse est enregistrée concernant l'Innovation pédagogique et numérique qui s'explique par l'aboutissement du projet REACT EU (-95%).

- **L'achat de matériels informatiques** : Il s'agit du renouvellement de l'ensemble des téléphones fixes et mobiles de l'établissement suite au renouvellement de nos marchés (61k€) ainsi que le renouvellement d'ordinateurs arrivant au terme des 5 années d'utilisation (54k€).

Plusieurs projets comportant des dépenses d'investissement et portés par la DSIN, ont démarré en 2022 et se sont poursuivis en 2024 notamment :

- **Le développement d'une Gestion Electronique de Documents** : Budget global de 300 000€ (crédits consommés en 2024 : 50k€ en investissement)

Nous déployons une solution web de gestion électronique de documents s'appuyant sur des processus métiers qui permet à la fois de sécuriser l'organisation et le stockage, mais aussi de simplifier certaines opérations en gérant intégralement le cycle de vie d'un document (création, validation, signature, archivage). Il s'agit ici d'une GED généraliste (pour tous les services qui a terme sera interfacée avec les logiciels métiers (GFC, RH...)).

- **Sonde sécurisée** : 33 704€ en 2022, en 2023 et en 2024

Équipement d'un outil d'écoute et de remédiation au niveau des flux réseaux. La sonde surveille l'intégralité du trafic réseau des machines (interne et externe) et par auto apprentissage identifie les flux potentiellement dangereux pour les bloquer. Cet outil est particulièrement efficace contre les nouvelles menaces cyber ou les intrusions non encore détectées ou identifiées.

- **Mise en haute disponibilité de la plateforme VPN : 25 877€ engagé en 2024 et payé en 2025**

Installation d'une nouvelle plateforme VPN SLL Ipsec permettant de gérer et de sécuriser les accès au SI depuis l'extérieur, et faciliter notamment le télétravail.

- **Stockage Serveur : 18 000€ en 2023 – 21 520€ en 2024**

Projet permettant d'augmenter notre capacité de gestion du stockage en haute disponibilité pendant 3 ans.

- **Nouveau commun : 24 290€**

Mise en place d'un nouvel outil de stockage fichier pour répartir les espaces en fonction des besoins et usages. Cela inclut des systèmes sauvegardes automatiques et de mise à dispositions de fichier via un outillage cloud privé.

- **Cœur de réseau : 386 585€**

Refonte intégrale de la distribution réseau du bâtiment, à la fois sur la distribution d'étage, mais aussi du cœur de réseau, pour absorber les nouveaux services, augmenter les débits, et permettre l'évolutivité des usages. Ces changements incluent la connexion au réseau de campus en très haut débit, une meilleure intégration avec l'architecture wifi, et une large amélioration en termes de sécurité, de capacité d'authentification de détection, et de remédiation quand nécessaire.

- **Système information décisionnel (SID) – Pilotage : 17 940€ (2024) – 11 960€ (2025)**

En accord avec le contrat pluriannuel de site 2022-2027, l'IEP s'est engagé dans le déploiement d'un outil de système d'information décisionnel permettra d'accompagner la gouvernance de l'IEP, notamment avec l'acquisition d'une première brique de pilotage financier.

- **Logiciel Firewall : 96 197€ (engagement 2024 d'un montant de 215 830€)**

Remplacement des boîtiers réseaux de filtrage de flux, outil majeur opérationnel la politique de sécurité informatique. Cela permet le filtrage des différents types de communications sur un réseau informatique. Il surveille et contrôle les applications et les flux de données pour assurer le niveau de sécurité défini.

➤ Les projets d'investissement portés par le PLSE

Les dépenses du PLSE augmentent de 18% par rapport à l'année 2023, en raison des projets menés ci-dessous :

Trois projets débutés en 2023 se sont poursuivis en 2024 et pour les années à venir : les travaux **d'extension de la bibliothèque, l'amélioration des performances de confort thermique de l'établissement**, ainsi que **l'amélioration des amphithéâtres Siegfried et Montesquieu**, pour un montant global de **1 845 000€**.

Les deux autres projets concernent la sécurisation bâtementaire, le contrôle d'accès et la mise en place de barrières levantes pour les montants respectifs de 90k€, 48k€ et 116k€ (dépenses engagées en 2024 et payées en totalité en 2025).

d. Évolution des dépenses de l'IEP

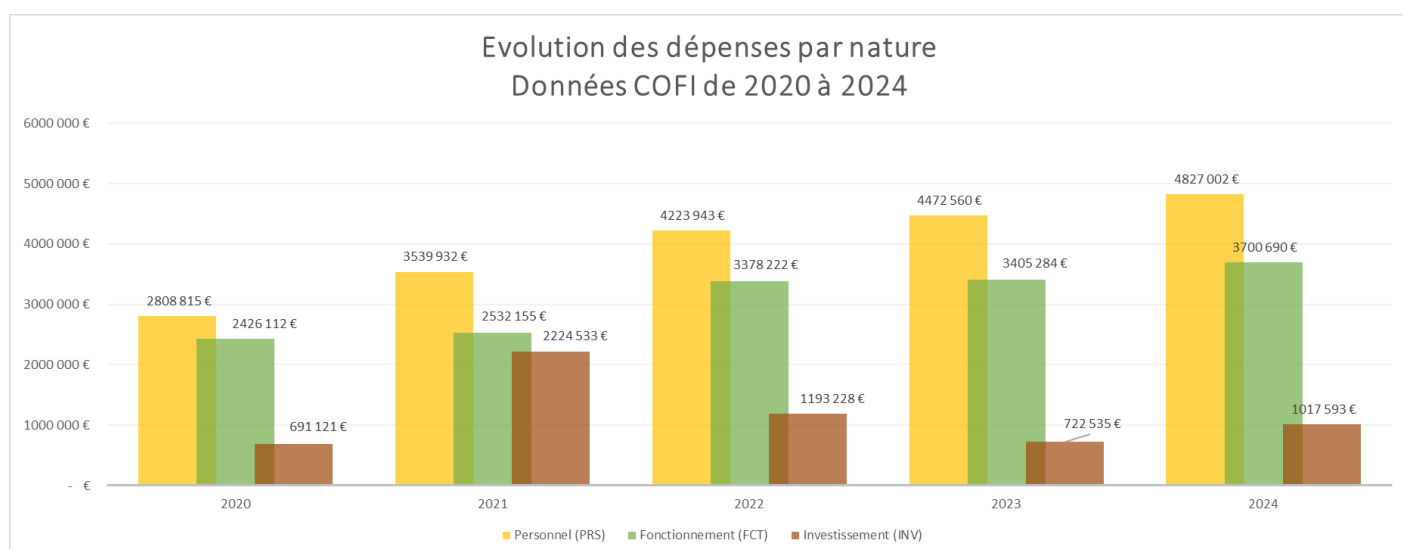
Depuis 2019, nous constatons une augmentation globale des dépenses de 56%, avec une légère diminution sur l'année 2020 en raison de la pandémie.

Les dépenses de personnel connaissent la plus forte évolution avec 73% d'augmentation. Une forte augmentation sur les années 2021 et 2022, qui reste stable depuis 2022. Cette augmentation est liée au nombre d'ETPT mais également aux revalorisations salariales voulues par l'établissement.

Les dépenses d'investissement, sont plus cycliques en raison de la programmation des investissements numériques et bâtementaires.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 32% depuis 2019, et après une forte augmentation en 2022, elles augmentent de 9% cette année, par rapport à 2023.

EVOLUTION DES DEPENSES PAR NATURE										
Crédits de paiement (CP)	2020	2021	2022	2023	2024	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Evolution entre 2019 et 2024 en %
Personnel (PRS)	2 808 815 €	3 539 932 €	4 223 943 €	4 472 560 €	4 827 002 €	26%	19%	6%	8%	73%
Fonctionnement (FCT)	2 426 112 €	2 532 155 €	3 378 222 €	3 405 284 €	3 700 690 €	4%	33%	1%	9%	32%
Investissement (INV)	691 121 €	2 224 533 €	1 193 228 €	722 535 €	1 017 593 €	222%	-46%	-39%	41%	87%
Total Général	5 926 048 €	8 296 620 €	8 795 393 €	8 600 379 €	9 545 285 €	40%	6%	-2%	11%	56%



e. Perspectives d'amélioration

Les taux d'exécution des dépenses de fonctionnement, d'investissement et de personnel sont satisfaisants cette année. Après les taux non satisfaisants de l'année 2023, les actions mises en place, cette année, nous laissent penser que nous sommes sur la bonne voie. Cependant, dans notre volonté d'amélioration constante nous incitent à repenser notre fonctionnement, au cours de l'année 2025, sur les thématiques suivantes :

- En collaboration avec le service des ressources humaines, travailler sur les prévisions des dépenses dites Hors Champ, ainsi que sur la temporalité des paiements des heures des intervenants.
- Une attention particulière sur le suivi des recettes (origine) notamment en collaboration avec la Recherche.
- En collaboration avec le service des Relations Internationales, une attention spécifique concernant les prévisions et versements des aides à mobilité.
- En collaboration avec l'Ingénieur Patrimoine, un meilleur suivi des prévisions de dépenses d'investissement.

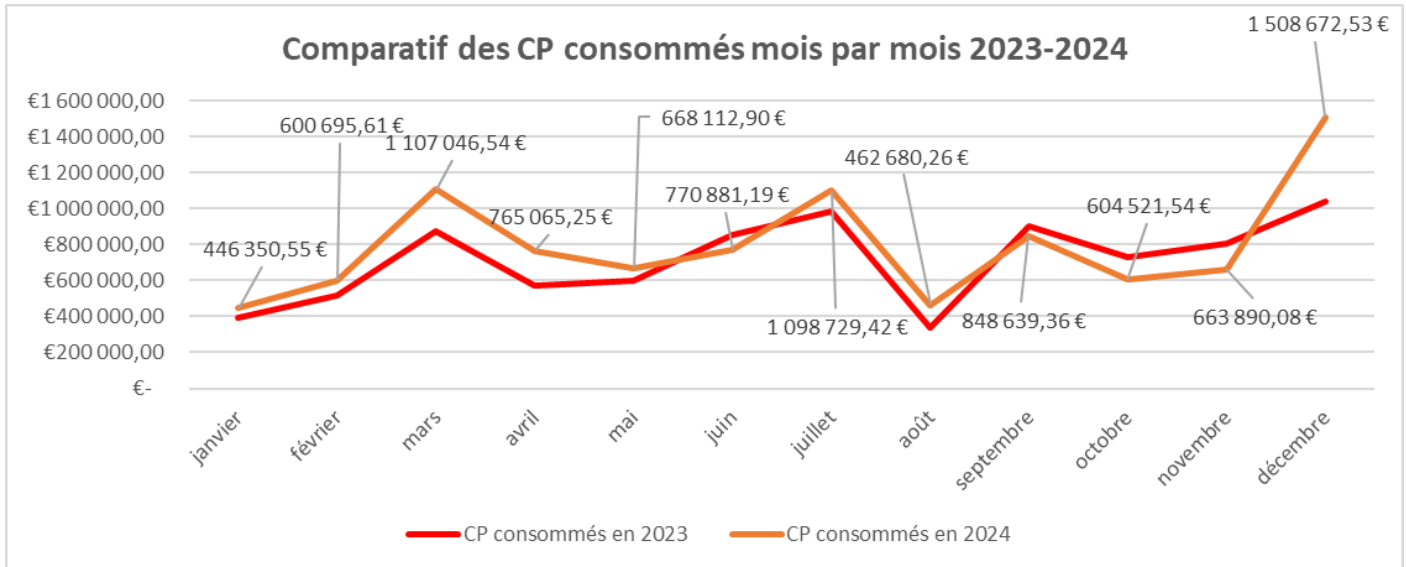
Pour cela, les actions suivantes se poursuivront en 2025 :

- Renfort de l'accompagnement de la Direction des Affaires Financières vers les services : l'acquisition d'un SID Finance, mis en place au cours du mois de mars, permettra un accès direct des services à l'ensemble de leurs dépenses et de leurs recettes, permettant un meilleur suivi.
- Amélioration de la communication financière : création d'un espace dédié sur l'ENT de l'établissement
- Automatisation des procédures : mise en place de connecteurs entre les outils financiers (Chorus pro/GED/GFC)

Bien que le taux de réalisation global de l'IEP soit au-dessus de 90%, l'ensemble des acteurs de l'établissement ont à cœur de s'améliorer afin de maintenir les réalisations soient au plus près des prévisions.

e. Évolution des CP entre 2023-2024

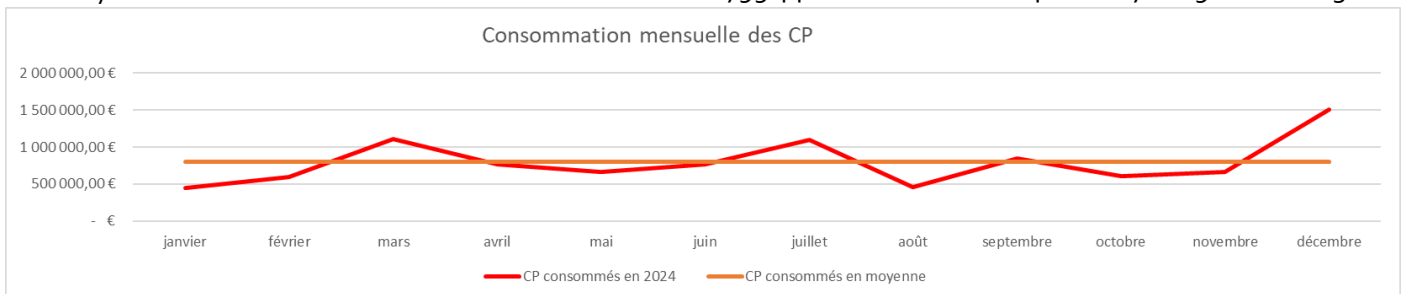
> Répartition des CP 2023-2024 mois par mois : + 944 906 € CP consommés en 2024 (sur les trois enveloppes confondues)



- CF 2021 = 8 296 620.01 €
- CF 2022 = 8 795 393.32 €
- CF 2023 = 8 600 378.94 €
- CF 2024 = 9 545 285.23 €

La régularité dans les paiements s’améliore chaque année depuis 2023. Un rythme des paiements est à présent installé. Nous constatons que les courbes sont très proches en 2023 et 2024, contrairement aux années passées. A noter que le pic de consommation des CP en décembre, s’explique par une forte consommation en crédits d’investissement, d’un montant de 608k€. Ces crédits représentent 11% des paiements effectués dont 60% en décembre.

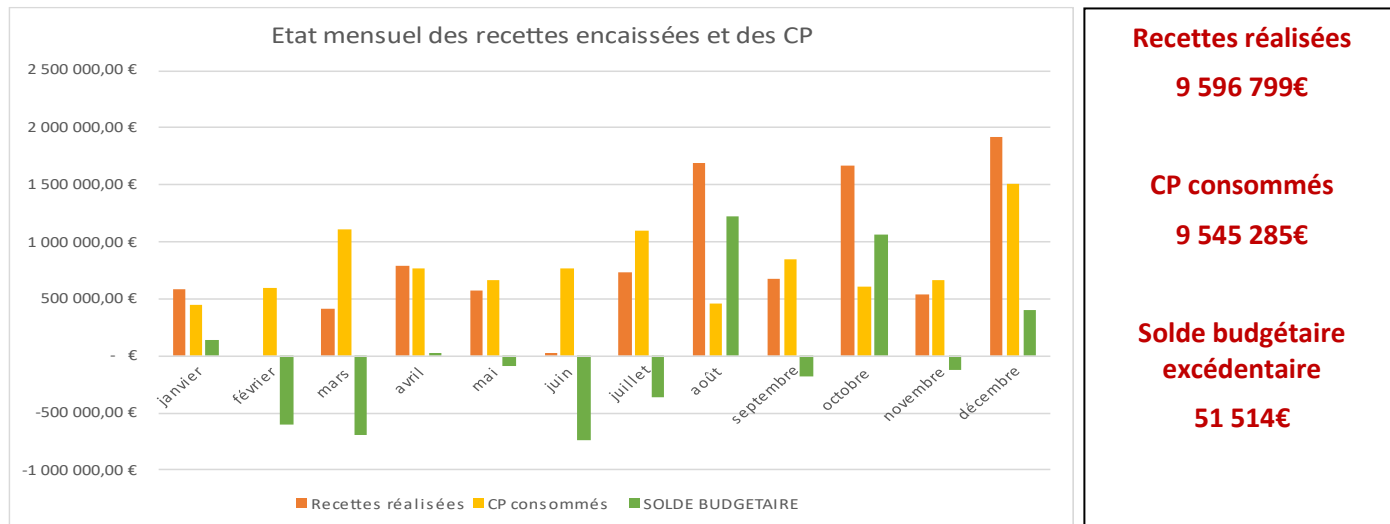
La moyenne mensuelle de consommation des CP s’élève à 795 440 € sur l’année 2024 contre 716 698 € en 2023.



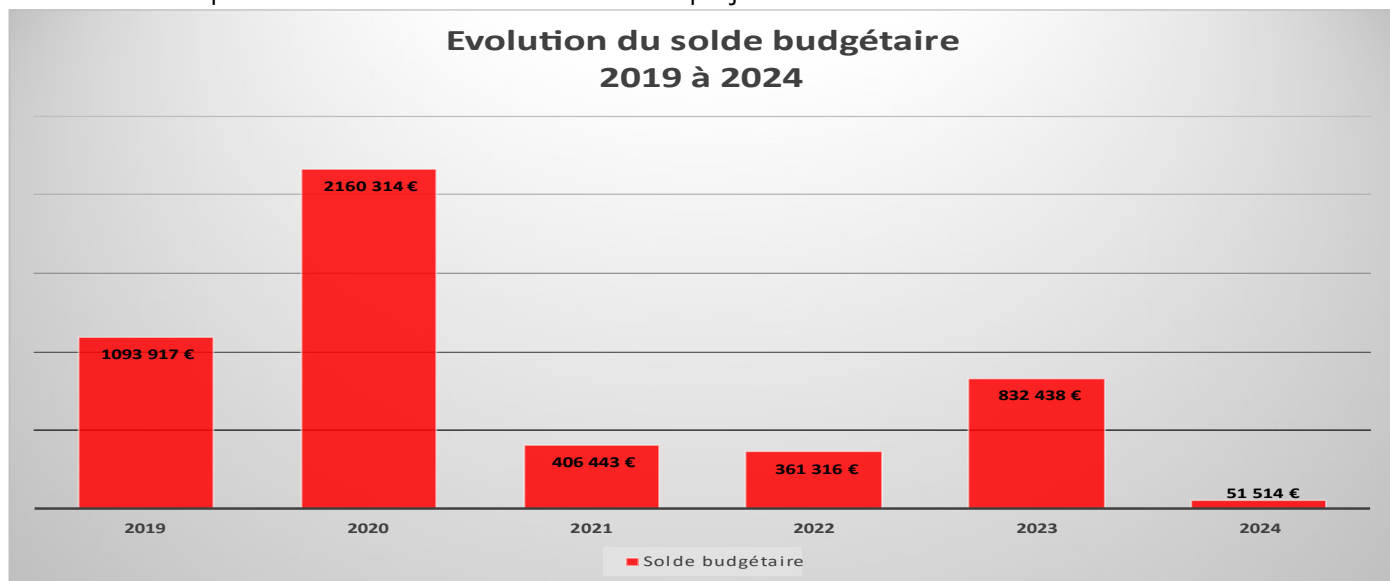
La consommation mensuelle des CP se rapproche de plus en plus de la moyenne, avec 2 pics en mars et juillet, en raison du paiement des heures de nos intervenants. Un troisième pic en décembre, au moment de la clôture. Deux moments de l’année sont en dessous de la moyenne, à la reprise en janvier et au mois d’août, en raison de la fermeture administrative de l’établissement.

1.2.3 Le solde budgétaire

Le solde budgétaire se calcule entre l'encaissement des recettes et le décaissement des dépenses (les crédits de paiement).



Cette année, trois pics d'encaissements, aux mois d'août, d'octobre et de décembre, en raison de la prise en charge des droits d'inscription et des droits modulés en août et en octobre. L'encaissement du mois de décembre correspond au versement de la subvention du projet REACT EU.



Le pic de 2020 s'explique principalement par les effets de la crise sanitaire. Le solde budgétaire des années 2021 et 2022, s'expliquent par une consommation importante des dépenses d'investissement, ainsi qu'une augmentation des dépenses de personnel.

L'année 2023, est marquée par une stabilisation des dépenses de fonctionnement, une pause dans nos investissements immobiliers et informatiques, et malgré l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement, a permis un solde budgétaire excédentaire de 832k€.

Cette année, la reprise de nos investissements, l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement et de personnel ainsi qu'une faible augmentation de nos recettes, nous permet d'obtenir un solde budgétaire de seulement 51k€.

Ce solde budgétaire est également à analyser au regard des encaissements et décaissements fléchés. Ainsi, cette année, le solde de ces opérations est déficitaire de 215 307€, quand il était excédentaire de 386k€ en 2023. Il s'agit là, d'un décalage entre les encaissements (à venir ou réaliser les années passées) et les décaissements.



Sciences Po
Bordeaux

L'ensemble des éléments ci-dessous seront développés dans la note de l'agent comptable

1.3 Le tableau sur la situation patrimoniale (tableau 6)

1.3.1 Compte de résultat

CHARGES	Compte financier 2023	BR2 - 2024	Compte financier 2024	Ecart entre CF et BR2	PRODUITS	Compte financier 2023	BR2 - 2024	Compte financier 2024	Ecart entre CF et BR2
Personnel	4 453 049	4 845 223	4 655 028	-190 196	Subventions de l'Etat	2 614 783	2 517 689	2 762 608	244 919
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		0	0	0	Fiscalité affectée	99 901	137 836	137 836	0
Fonctionnement autre que les charges de personnel	4 159 744	4 899 703	4 371 899	-527 804	Autres subventions	1 592 645	1 611 030	1 677 500	66 470
Intervention (le cas échéant)	359 962		227 945	227 945	Autres produits	4 864 237	5 222 281	5 025 949	-196 332
TOTAL DES CHARGES (1)	8 972 755	9 744 926	9 254 872	-490 055	TOTAL DES PRODUITS (2)	9 171 566	9 488 836	9 603 893	115 057
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	198 810	0	349 021	605 112	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	256 091	0	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 171 566	9 744 926	9 603 893	115 057	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 171 566	9 744 926	9 603 893	115 057

Le résultat patrimonial :

- CF 2021 : 2 014 336€**
- CF 2022 : 1 076 386€**
- CF 2023 : 198 810€**
- CF 2024 : 349 021€**

1.3.2 Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement :

CF 2021 : 2 395 551.31 €
 CF 2022 : 1 560 723.17 €
 CF 2023 : 788 770.61 €
 CF 2024 : 1 055 565 €

	Compte financier 2023	BR2 - 2024	Compte financier 2024	Ecarts entre CF et BR2
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	198 810	-256 091	349 021	605 112
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	918 083	918 000	977 969	59 969
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 793	13 400	20 193	6 793
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		0	54 612	54 612
- produits de cession d'éléments d'actifs		0	0	0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	323 329	323 000	305 845	-17 155
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	788 771	325 509	1 055 565	730 055

L'exercice 2024 présente un résultat excédentaire de 349 021€.

	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024
Capacité d'autofinancement	1 632 248.43€	2 648 681.34€	2 395 551.31€	1 560 723.17	788 770.61€	1 055 564.62€
Résultat de l'exercice	1 273 078.50€	2 287 572.70€	2 014 336.58€	1 076 386.35	198 810.16€	349 021.37€

1.3.3 État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2023	BR2 - 2024	Compte financier 2024	Ecart entre CF et BR2	RESSOURCES	Compte financier 2023	BR2 - 2024	Compte financier 2024	Ecart entre CF et BR2
Insuffisance d'autofinancement	0	0	0	0	Capacité d'autofinancement	788 771	325 509	1 055 565	730 055
Investissements	696 825	1 126 018	1 043 427	-82 591	Financement de l'actif par l'État				0
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	362 764		7 882	7 882
					Autres ressources	112			0
Remboursement des dettes financières			29 535	29 535	Augmentation des dettes financières				0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	696 825	1 126 018	1 072 962	-53 056	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 151 646	325 509	1 063 446	737 937
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	454 821	0	0	790 993	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0	800 508	9 516	0

Cette année, nous devons effectuer un prélèvement sur le Fonds de roulement d'un montant de 9 516€.

2 Les états budgétaires présentés pour information au Conseil d'administration

2.1 Le tableau pour compte de tiers (tableau 5)

Le tableau 5 représente l'ensemble des opérations pour compte de tiers. Ces opérations ne sont suivies qu'en comptabilité générale et n'ont aucun impact sur la comptabilité budgétaire. Les trois critères cumulatifs concernent :

- L'intervention des acteurs avec la nécessité de trois participants : le tiers financeur, Sciences Po Bordeaux, le bénéficiaire final.
- L'IEP ne peut pas intervenir dans la prise de décision.
- Le financement de ces dispositifs est assuré pour tout ou partie par le tiers-financeur.

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	N° compte	Libellé du regroupement d'opérations	CF 2024	
			Encaissements	Décaissements
TVA	445	OPCT pour tous les flux de trésorerie de TVA	12 178,38	31 098,59
Bourse EURO REGION	46710	Bourses Euro Région	24 000,00	0,00
Bourses AMI	46711	Aides à la mobilité internationale - AMI	108 000,00	81 160,00
Bourses UFA	46713	Bourses UFA	42 000,00	110 250,00
Bourses ERASMUS	46714	N°2023-1-FR01-KA131-HED-000115970	172,00	142 251,00
Bourses ERASMUS	46717	N°2021-1-FR01-KA131-HED-000004418	52 792,20	0,00
Bourses ERASMUS	46718	N°2022 -1-FR01-KA131-HED-000054754	72 352,00	30 034,00
Bourses ERASMUS	46712	N°2024-1-FR01-KA131-HED-000212202	129 640,00	104 207,00
Bourses ERASMUS	46716	N°2024-1-FR01-KA171-HED-000226362	10 696,00	8 800,00
AIMES	467511	Réseau Migrants - Programmes AIMES (Accueil et Intégration des Migrants)	5 800,00	0,00
RAFP	467514	Reversement de la RAFP (part salariale) par le personnel	13 263,50	31 053,58
TOTAL			470 894,08	538 854,17

2.2 Le Plan de trésorerie (tableau 7)

Ce tableau, établi pour la période de janvier à décembre, permet d'évaluer le montant mensuel des encaissements et décaissements prévisionnels et le solde de trésorerie en fin de mois. Ce suivi est assuré mensuellement par l'Agent Comptable.

Ce plan permet aussi d'identifier l'ensemble des opérations ayant un impact sur les encaissements et les décaissements de l'établissement (les opérations budgétaires globalisées, les opérations budgétaires fléchées et les opérations non budgétaires gérées pour compte de tiers).

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	10 723 918	11 036 465	10 564 962	9 773 582	10 355 097	10 065 708	10 018 237	11 424 975	11 693 111	11 342 617	11 227 367	11 106 898	129 332 937
ENCAISSEMENTS													
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	588 129	0	291 427	664 501	350 126	25 687	951 792	1 669 897	370 922	1 379 457	443 387	1 786 211	8 521 535
Subvention pour charges de service public	588 129	0	0	597 162		0	894 708	0	0	352 867	0	84 892	2 517 758
<i>Recettes budgétaires fléchées</i>	0	0	118 667	126 905	223 240	0	-217 440	17 415	302 610	284 347	91 892	127 628	1 075 264
<i>Opérations non budgétaires</i>	215 646	202 201	-54 256	573 544	-226 154	741 934	1 854 190	-913 138	57 156	-1 002 672	105 391	-729 865	823 977
Opérations gérées en comptes de tiers :	0	0	2 414	127 266	44 683	672	1 197	2 473	141 767	142 965	6 870	587	470 894
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires	215 646	202 201	-56 670	446 278	-270 837	741 262	1 852 993	-915 611	-84 611	-1 145 637	98 521	-730 453	353 083
A. TOTAL	803 775	202 201	355 838	1 364 950	347 212	767 620	2 588 542	774 174	730 688	661 132	640 670	1 183 973	10 420 776
DECAISSEMENTS													
<i>Dépenses liées à des recettes globalisées</i>	371 486	494 576	1 006 123	662 464	570 213	626 777	982 360	381 335	694 615	508 334	584 787	1 371 644	8 254 714
Personnel	298 955	294 468	485 468	327 901	305 975	363 392	647 685	322 727	246 648	262 761	278 771	301 476	4 136 226
Fonctionnement	72 532	188 730	479 401	275 043	235 063	190 157	290 709	54 863	335 199	226 329	296 657	461 384	3 106 068
Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement	0	11 378	41 254	59 520	29 175	73 227	43 966	3 745	112 768	19 245	9 359	608 784	1 012 420
<i>Dépenses liées à des recettes fléchées</i>	74 864	106 120	100 923	102 601	97 900	144 104	116 369	81 346	154 025	96 187	79 103	137 029	1 290 571
Personnel	66 669	63 951	69 578	59 290	58 332	60 357	56 687	57 738	51 619	49 976	50 861	45 718	690 776
Fonctionnement	8 195	42 168	31 345	40 886	38 245	83 747	59 682	23 608	102 206	44 986	28 243	91 311	594 622
Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement	0	0	0	2 426	1 323	0	0	0	200	1 225	0	0	5 174
<i>Opérations non budgétaires</i>	44 878	73 008	40 172	18 370	-31 512	44 210	83 075	43 358	232 542	171 861	97 248	13 135	830 345
Opérations gérées en comptes de tiers :	34 193	42 161	3 277	9 824	8 067	34 527	23 143	30 931	80 341	162 237	80 061	30 092	538 854
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires	10 685	30 847	36 895	8 546,52	-39 578	9 682	59 931	12 427	152 201	9 624	17 187	-16 957	291 491
B. TOTAL	491 229	673 703	1 147 218	783 435,51	636 601	815 091	1 181 804	506 038	1 081 182	776 383	761 138	1 521 808	10 375 631
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	312 547	-471 502	-791 380	581 515	-289 389	-47 471	1 406 738	268 136	-350 494	-115 250	-120 468	-337 834	45 146
SOLDE CUMULE (1) + (2)	11 036 465	10 564 962	9 773 582	10 355 097	10 065 708	10 018 237	11 424 975	11 693 111	11 342 617	11 227 367	11 106 898	10 769 064	
<i>dont niveau de la trésorerie fléchée</i>	<i>-74 864</i>	<i>-106 120</i>	<i>17 744</i>	<i>24 304</i>	<i>125 340</i>	<i>-144 104</i>	<i>-333 809</i>	<i>-63 930</i>	<i>148 585</i>	<i>188 160</i>	<i>12 789</i>	<i>-9 401</i>	<i>-215 307</i>
<i>dont niveau de la trésorerie non fléchée</i>	<i>387 411</i>	<i>-365 383</i>	<i>-809 124</i>	<i>557 211</i>	<i>-414 729</i>	<i>96 634</i>	<i>1 740 548</i>	<i>332 066</i>	<i>-499 080</i>	<i>-303 410</i>	<i>-133 257</i>	<i>-328 434</i>	<i>260 452</i>
													45 146

3 Les ratios d'analyse financière

3.1 Les critères de soutenabilité

Depuis le 01 janvier 2025, la soutenabilité financière de l'établissement doit être évaluée selon les nouveaux indicateurs définis par le décret financier de décembre 2024 (2024-1108 du 2 décembre 2024) ainsi que l'arrêté du 5 décembre 2024 relatif aux seuils de soutenabilité budgétaire, qui sont les suivants :

Ratio de Dizambourg : les dépenses de personnel ne doivent pas représentées plus de 83% des produits encaissables

Montant des dépenses de personnel / Montant des produits encaissables =

CF 2021 : 31%

CF 2022 : 47%

CF 2023 : 50%

CF 2024 : 4 827 002€ / 9 277 855€ = 52%

Même si le pourcentage est bien inférieur au plafond de 83%, nous constatons que la part des dépenses de personnel sur les produits encaissables ne fait que croître depuis 2021.

La Trésorerie doit être supérieure à 30 jours de dépenses de fonctionnement

Trésorerie au 31/12 de l'année / Coût journalier des dépenses (hors dépenses d'investissement) =

CF 2021 : 577 jours

CF 2022 : 482 jours

CF 2023 : 490 jours

CF 2024 : 10 769 064€ / 23 688€ = 455 jours

Le Fonds de roulement doit être supérieur à 15 jours de dépenses de fonctionnement

Fonds de roulement au 31/12 de l'année / Coût journalier des dépenses (hors dépenses d'investissement) =

CF 2021 : 501 jours

CF 2022 : 426 jours

CF 2023 : 432 jours

CF 2024 : 9 436 088€ / 23 688€ = 398 jours, mais avec le fonds de roulement libre d'emploi, le nombre de jours passe à 26.

3.2 Les indicateurs

Au 31/12/2024, Sciences Po Bordeaux présente un **solde budgétaire** excédentaire de **51 513.91€** contre 832 438.10€ inscrit au compte financier 2023.

Le résultat patrimonial s'élève à **349 021€** contre **198 810€** l'année dernière.

On note, une hausse de la **capacité d'autofinancement** (CAF) qui s'établit à **1 055 564.62€** soit **+34%** par rapport à l'année 2023 (avec **788 770.61€**). Ainsi, elle est suffisamment importante pour nous permettre de financer les dépenses d'investissement réalisées cette année.

Le **fonds de roulement** dégagé est **de 9 436 088.18€** contre **9 445 604.02€** soit une stabilisation.

Quant à la **variation du fonds de roulement**, elle s'élève à **- 9 516€** contre **454 821.37€**. La variation négative du fonds de roulement, signifie qu'il a été nécessaire de recourir au fonds de roulement de l'établissement pour prendre en charge les dépenses d'investissement.

Le Fonds de roulement mobilisable est le fonds de roulement réellement disponible. C'est le résultat du fonds de roulement moins les engagements pris par l'établissement (PPI, opérations pluriannuelles et provisions CET) + les restes à encaisser.

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL AU 31/12/2024	9 436 088 €
Reste à réaliser - Programmes Investissement - Fonds propres (cf PPI)	7 535 325,00 €
Reste à réaliser - Opérations pluriannuelles (recherche + enseignement)	3 209 225 €
Restes à encaisser	1 958 655 €
Provisions comptabilisées	29 115 €
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL MOBILISABLE AU 31/12/2024	621 078 €

Le montant de 9 436 088€ correspond au PPI des années 2025 à 2028.

Le montant du reste à réaliser – Opérations pluriannuelles, provient du tableau 9. Au montant total 5 900 452€ nous retirons la somme de 2 691 227€ déjà intégrée dans le PPI = 3 209 225€.

Le montant des restes à encaisser provient du tableau 9 = 1 958 655€

Soit $9\,436\,088\text{ €} - (7\,535\,325\text{ €} + 3\,209\,225\text{ €} + 29\,115\text{ €}) + 1\,958\,655\text{ €} = \underline{621\,078\text{ €}}$



Sciences Po
Bordeaux

Délibération du 13/03/2025 Compte financier 2024

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 58 ETPT sous plafond et 21 ETPT hors plafond
- 10 011 389.49 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 4 827 002 € en personnel
 - 3 625 078.35 € en fonctionnement
 - 1 559 309.14 € en investissement
- 9 545 285.23 € de crédits de paiement
 - 4 827 002 € en personnel
 - 3 700 689.96 € en fonctionnement
 - 1 017 593.27 € en investissement
- 9 596 799.14 € en recettes
- 51 513.91 € de solde budgétaire.

Article 2 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- + 45 145.66 € de variation de trésorerie
- 349 021.37 € de résultat patrimonial
- 1 055 564.62 € de capacité d'autofinancement
- - 9 515.84 € de variation de fonds de roulement.

Article 3 :

Le Conseil d'administration décide d'affecter en réserves :

- **782 860.03 € en report à nouveau** compte 110 : prélèvement sur le FRNG du BR2-2024 pour 800 508,41 € diminuer des régularisations effectuées sur l'exercice 2024 pour - 17 648,38 €
- Le résultat de l'exercice d'un montant de **349 021,37 €**

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Fait à Pessac, le 13 Mars 2025

Le Président du Conseil d'administration,

Mathieu GALLET



Sciences Po
Bordeaux



- **Plan pluriannuel
d'investissement (PPI)**

Opération	N°Opération	Coût total opération	% Ressources propres	% Financement tiers	2024		2025		2026		2027		2028	
					COFI		BI		BI		BI		BI	
					AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
UB 440 SUPPORT / CR 444 PLSE														
TRANSITION ENERGETIQUE														
Amélioration amphis Siegfried et Montesquieu	2018-0046	400 000 €	100%	0%	53 432,48 €	14 664 €	336 849 €	230 000 €		146 799 €				
Mise en place de borne(s) parking IEP pour voiture électrique	2020-0008	- €	100%	0%	- €	- €								
RESEAU DE CHALEUR (anciennement gestion des eaux pluviales)	2022-0003	484 000 €	100%	0%			175 500 €	175 500 €	198 000 €	198 000 €	110 500 €	110 500 €		
Amélioration des performances thermiques de l'établissement : SYSTÈME ADIABATIQUE - (ancienne géothermie ATEs)	2023-0007	250 000 €	100%	0%	- €	- €	- €	- €	15 000 €	5 000 €	75 000 €	85 000 €	160 000 €	160 000 €
Amélioration des performances thermiques de l'établissement : Stores façades sud	2023-0008	15 000 €	100%	0%	10 677 €	- €		4 000 €						
Amélioration des performances thermiques de l'établissement : Panneaux solaires	2023-0009	140 000 €	100%	0%	6 401 €	- €	- €	6 401 €	133 599 €	133 599 €				
AUTRES TRAVAUX ET OPERATIONS IMMOBILIERES														
Aménagement du parking souterrain (130 000€) - Travaux extension de la bibliothèque dans le cadre du projet Tea time CPER (900 000€ dont 500 000€ financés CPER) - Encapsulage de matériaux amiantés (60 000€)	2020-0010	1 445 000,00 €		97%	3%	140 380 €	45 473 €	1 295 068 €	800 000 €		594 751 €			
Seconde phase aménagement Avenue Léon Duguit	2022-0004	35 000 €	100%	0%	8 743 €	- €	26 257 €				31 000 €			
Travaux d'aménagements intérieurs pour création d'espaces de vie		35 000 €	100%	0%	27 039 €	27 039 €		5 000 €						
Local archive - Travaux + mobilier		70 000 €	100%	0%			55 000 €	55 000 €						
Rafraîchissement Local Serveur		13 500 €	100%	0%	- €	- €			8 000 €	8 000 €				
Bibliothèque - Hygrométrie Compactus		114 575 €	100%	0%	4 575 €	4 575 €	- €	- €	110 000 €	110 000 €				
Aménagements extérieurs : Barrière levante + Com Totem		116 600 €	100%	0%	128 912 €	8 527 €		78 680 €		29 393 €				
Pot à boue réseaux chauffage		26 000 €			- €	- €	21 800 €	21 800 €						
Autres dépenses d'investissement														
Construction d'une extension bâtementaire		5 000 000 €	50%	50%	9 568 €	9 568 €	- €	- €	400 000 €	400 000 €	2 750 000 €	1 400 000 €	- €	1 350 000 €
TOTAL GROS ENTRETIEN ET OPERATION DE TRAVAUX		8 144 675 €			389 726,58 €	109 846,71 €	1 910 474 €	1 376 381 €	864 599 €	1 656 541 €	2 935 500 €	1 595 500 €	160 000 €	1 510 000 €
SOUS CR 444 5 - SANTE ET SÉCURITÉ														
Sécurisation bâtementaire (caméras ext)		90 071 €	100%		90 071 €	- €		52 665 €		37 406 €				
Contrôle d'accès		48 000 €			47 834 €	- €		48 000 €						
Sécurisation escaliers de secours ext		28 000 €					28 000 €	28 000 €						
Missions prévention santé		10 500 €			2 402 €	2 402 €	2 500 €	2 500 €						
TOTAL SOUS CR 444 5 - SANTE ET SÉCURITÉ		176 571 €			140 306,95 €	2 402,40 €	30 500 €	131 165 €	- €	37 406 €	- €	- €	- €	- €
SOUS CR 444 6 - ÉQUIPEMENTS														
Mobilier intérieur - Mobilier de bureau		224 042 €	100%	0%	17 808 €	17 808 €	15 000 €	15 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
Mobilier intérieur - Mobilier pédagogique (hors opérations CPER)		52 278 €	100%	0%										
Mobilier intérieur - Mobilier réceptif		28 969 €	100%	0%										
Autre dépenses d'investissement		2 607 €			2 143 €	2 765 €	10 000 €	10 000 €						
Remplacement du véhicule de service		50 000 €	100%	0%	- €	- €	50 000 €	50 000 €						
TOTAL SOUS CR 444 6 - ÉQUIPEMENTS		357 896,33 €			19 951,05 €	20 573,67 €	75 000,00 €	75 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
TOTAL PLSE		11 124 142 €			549 984,58 €	132 822,78 €	2 015 975 €	1 582 547 €	889 599 €	1 718 947 €	2 960 500 €	1 620 500 €	185 000 €	1 535 000 €

UB 440 SUPPORT / CR 443 DSIN													
SOUS CR 443 1 - LICENCES ANNUELLES													
Licences			100%	0%	5 669 €	18 420 €	150 000 €	73 000 €		60 000 €		30 000 €	
TOTAL SOUS CR 443 1 - LICENCES ANNUELLES		- €			5 669,04 €	18 420,24 €	150 000,00 €	73 000,00 €	- €	60 000,00 €	- €	30 000,00 €	- €
SOUS CR 443 4 - MATERIEL													
Renouvellement poste Adm + profs		370 781 €	100%	0%	54 269 €	54 269 €	12 400 €	12 400 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Renouvellement téléphonie mobile et terminaux			100%	0%	14 708 €	14 708 €	- €	- €					
Téléphonie fixe - Licence serveur Mitel		100 000 €			46 034 €	46 034 €	13 300 €	13 300 €					
Serveur vidéo surveillance							15 000 €	15 000 €					
Équipements numériques des salles visio			100%	0%						60 000 €	60 000 €		
TOTAL SOUS CR 443 4 - MATERIEL		470 781,03 €			115 011,90 €	115 011,91 €	40 700,00 €	40 700,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	30 000,00 €
SOUS CR 443 6 - VIDEO													
Passage numérique toutes les consoles sons + amélioration salles de cours		67 000 €	100%	0%	54 985 €	54 985 €							
Petit matériel portable (Cam micros)		6 000 €	100%	0%	6 558 €	6 558 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Mediasite Licence + Support		30 000 €	100%	0%	24 398 €	24 398 €							
Recablage salle HDMI		50 000 €	100%	0%	- €	- €	5 000 €	5 000 €					
Remplacement MLC			100%	0%			8 000 €	8 000 €					
Son numérique amphi + boitiers visio			100%	0%			25 000 €	25 000 €					
Infrastructures vidéo - VP amphi - TB mix -		85 000 €	100%	0%		1 555 €							
TOTAL SOUS CR 443 6 - VIDEO		238 000,00 €			85 941,52 €	87 496,43 €	48 000,00 €	48 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
SOUS CR 443 7 - PROJETS													
Renouvellement Cœur de réseau et distribution	CPER	400 000 €	45%	55%	386 584 €	386 584 €							
GED					2 957 €	50 522 €							
Sonde sécurisée					56 €	33 704 €	103 000 €	34 000 €		35 000 €		35 000 €	120 000 €
Urgences					- €	- €							
Architecture de stockage (VEEAM, Commun, sauvegarde permanente)					45 811 €	45 811 €				70 000 €		70 000 €	
Outil Actuel							20 000 €	20 000 €					
Développements					43 415 €	- €	18 400 €	62 000 €					
Plateforme d'automatisation					- €								
SID Finances			0%	100%	29 900 €	17 940 €		17 940 €					
Pare feu					215 830 €	96 198 €	- €	- €					120 000 €
Renew Clé VPN					25 834 €	- €							
Wifi													100 000 €
Réseau travaux Bib			100%	0%		- €	10 000 €	10 000 €					
Gestion Parc			100%	0%			3 000 €	3 000 €					
Renew VP Amphis ABEV													
Laboratoires pédagogiques A116													
Renew VP Amphis Sigfried et Montesquieu													
Architecture de sauvegarde													
TOTAL SOUS CR 443 7 - PROJETS		615 989,86 €			750 386,73 €	630 758,09 €	154 400,00 €	146 940,00 €	- €	35 000,00 €	70 000,00 €	105 000,00 €	340 000,00 €
SOUS CR 443 8 - INNOVATION PEDAGOGIE NUMERIQUE													
Rénovation des espaces d'apprentissage REACT EU (Transfert CPER Tea time : 560 000€)	2021-0018	435 200 €	0%	100%									
Plateforme pédagogique licence 3 ans - Wooclap - Complatio					25 031 €	11 463 €	- €	7 650 €		7 000 €	21 000 €	7 000 €	7 000 €
TOTAL SOUS CR 443 8 - INNOVATION PEDAGOGIE NUMERIQUE		435 200,00 €			25 030,67 €	11 462,59 €	- €	7 650,00 €	- €	7 000,00 €	21 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
TOTAL DSIN		1 759 971 €			982 040 €	863 149 €	393 100 €	316 290 €	40 000 €	142 000 €	191 000 €	242 000 €	380 000 €
TOTAL PLSE ET DSIN		12 884 113 €			1 532 024 €	995 972 €	2 409 075 €	1 898 837 €	929 599 €	1 860 947 €	3 151 500 €	1 862 500 €	565 000 €
Autres dépenses d'investissement					7 076,28 €	2 588,28 €	65 000,00 €	70 000,00 €	1 041,00 €	1 041,00 €			
RECHERCHE - UB 420													
Investissements de la recherche		229 887,41 €	100%	0%	20 208,42 €	19 032,95 €	43 570 €	43 570 €					
INVESTISSEMENT TOTAL IEP		13 114 000 €			1 559 309,14 €	1 017 593,27 €	2 517 645 €	2 012 407 €	930 640 €	1 861 988 €	3 151 500 €	1 862 500 €	565 000 €